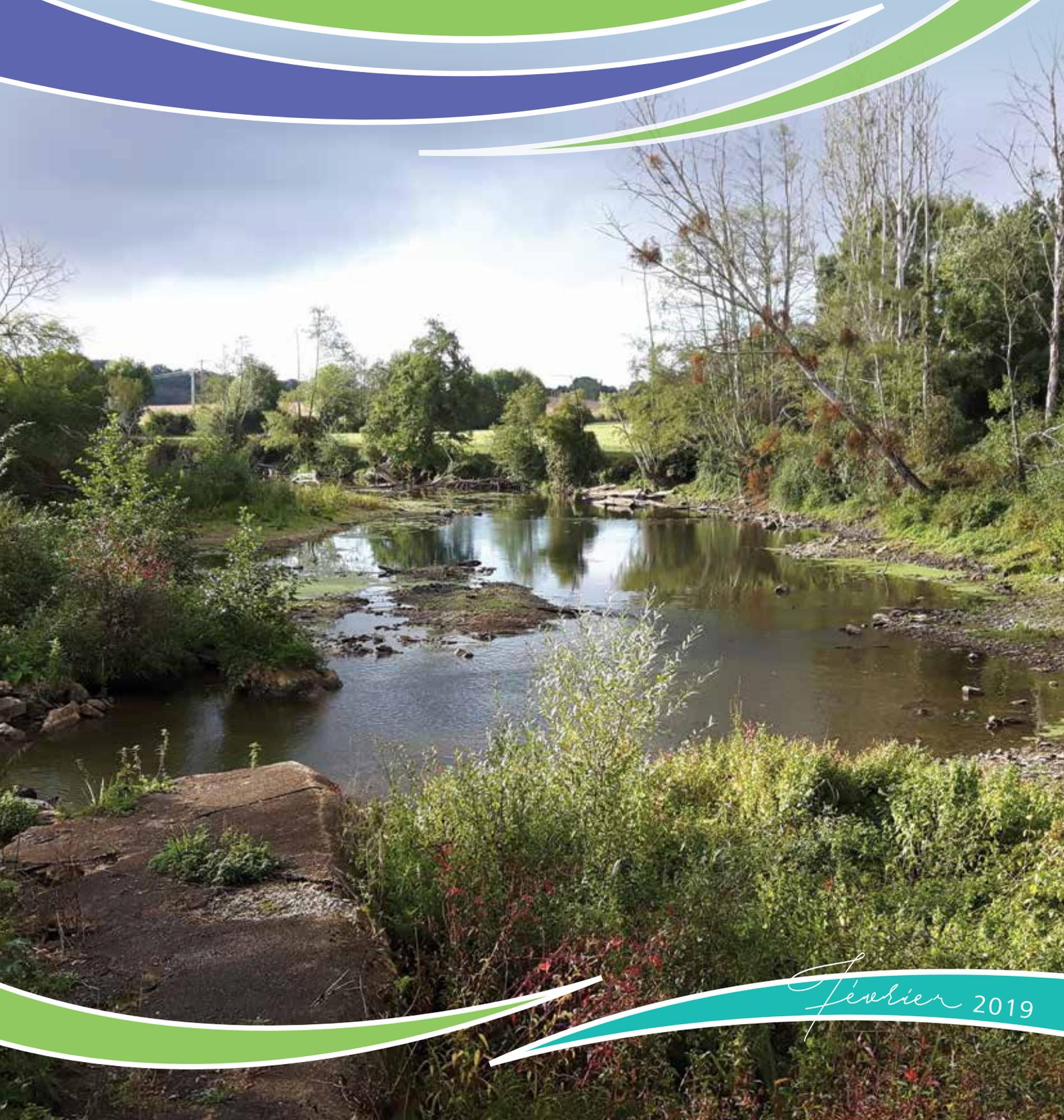




Le journal de
LA RÉORTHE

BULLETIN MUNICIPAL



Fevrier 2019

3.....	EDITO du Maire	30 / 31	Bon à SAVOIR ! <i>Déchetteries / Services intercommunaux Réglementations</i>
4 à 8.....	Principales DÉLIBÉRATIONS	32.....	L'école des DEUX-LAYS
9.....	LE PERSONNEL COMMUNAL	33.....	Association DE PARENTS D'ÉLÈVES
10.....	BUDGET 2018	34.....	L'école JEANNE D'ARC
11 à 15.....	RÉALISATIONS 2018 <i>École / Vestiaires / Cimetière</i>	35.....	L'OGEC
16 / 17	LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE	36 à 41.....	Le mot des ASSOCIATIONS <i>Le Foyer rural / Le Foyer de Jeunes Le Club de FOOT / Le Maréorthon La Société de chasse / ALER Club Entre nous / CATM</i>
18 / 19	PROJET FÉOLE	42.....	CRÉER UNE HAIE avec les conseils du CAUE
20 / 21	Retour en IMAGES sur 2018	43.....	OBJECTIF ZÉRO PHYTO !
22 à 24.....	L'Année CLEMENCEAU	44 / 45	Infos SOCIAL / FAMILLE / EMPLOI
25.....	ÉTAT CIVIL 2018	46.....	La PAROISSE / CLINS D'OEIL à 2019...
26 / 27	Infos PRATIQUES <i>Numéros utiles Elections européennes</i>	47.....	Calendrier des MANIFESTATIONS 2019
28.....	TARIFS communaux		
29.....	Nos PROFESSIONNELS à votre service <i>Artisans / commerçants Assistantes maternelles / Gîtes...</i>		

L'année 2018 s'est achevée dans le chaos et le désordre au niveau national empêchant les dernières Commémorations de 14-18 prévues à Paris le 24 novembre dernier. Un groupe de notre commune devait s'y rendre pour le ravivage de la flamme sous L'Arc de Triomphe.

J'aimerais espérer que l'année qui commence soit plus sereine, ainsi permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour 2019. Je souhaite qu'elle soit accompagnée d'évènements heureux, de joie, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels, professionnels, éducatifs et associatifs.

Nous voici déjà dans la dernière ligne droite de notre mandature ! Après les études de nos différents projets, nous sommes passés à la phase opérationnelle pour certains :

- Le groupe scolaire (école et accueil périscolaire) avec une livraison en juin
- La remise en conformité des vestiaires avec la construction d'une salle plurivalente pour une livraison fin avril
- La mise aux normes handicap par la réfection du parking de la mairie et l'allée du cimetière.

Pour les autres dossiers en cours, voici où nous en sommes :

- Pour notre futur lotissement « le vallon de la Charbonnière », le permis d'aménager a été déposé. Dans l'espoir que tout se déroule normalement, ce chantier pourrait démarrer d'ici l'été.
- Concernant les quatre logements MAD (séniors) suite à la loi de finances 2018 et en particulier la baisse des dotations aux bailleurs sociaux, Vendée Habitat a reporté ce projet avec un démarrage des travaux au dernier trimestre 2019.
- L'étude de faisabilité urbaine sur une stratégie d'évolution du bourg de Féole arrive à sa fin.
- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : l'enquête publique va bientôt être lancée.

Dans ce bulletin, vous trouverez toutes les informations sur l'ensemble de ces dossiers, les articles des différentes commissions et associations, les informations pratiques, ainsi que les travaux réalisés par votre conseil municipal avec des choix pas toujours faciles, mais qui nous semblent pertinents pour le développement de notre commune, ainsi que pour le bien-être de ses habitants.

Bonne année 2019 !

Le Maire, Jean-Claude AUVINET

SÉANCE DU 18 JANVIER

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROILLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène (Secrétaire de séance), RENOU Paule, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : GAUTRON Julien, PROUX Manuel, SOULARD Anne-Lise.

CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contrat Vendée Territoires qui doit intervenir entre la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, l'ensemble des 44 communes du territoire et le Conseil Départemental de la Vendée.

ZA CHAMP MAROTTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de mettre à disposition le bâtiment industriel situé ZA Champ Marotte, appartenant à la commune, à la Communauté de Communes.

ECOLE PUBLIQUE DES DEUX LAYS

► **Devenir des TAP à compter de la rentrée scolaire 2018-2019** : Vu le résultat du sondage fait auprès des parents et considérant la décision du Conseil Municipal de Saint Juire-Champgillon, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix pour et une abstention, sollicite la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire auprès de l'Inspectrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) et souhaite mettre en place une nouvelle organisation sur 4 journées de 6 heures (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15).

► **Demande de subvention dans le cadre d'un projet de classe de découverte en Février 2018** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le principe d'une participation financière de 35 €/élève et par année scolaire (minimum de 2 jours de voyage) pour tout voyage pédagogique organisé par les écoles de la Réorthe.

TRANSPORT SCOLAIRE MATERNELLES ET PRIMAIRES

Afin d'assurer la continuité du transport scolaire des élèves de maternelle et primaire dans le cadre du RPI, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes et de les inscrire au Budget Primitif 2018 :

- CCAS de la commune 1 750 €
- Foyer des jeunes de la Commune 500 €
- Association « Le souvenir Vendéen de Clemenceau » 50 €
- OCE Vendée (Subvention achat de livres)..... 250 €
- Cinéma Le Tigre de Ste Hermine (aide exceptionnelle) 1 €/hab. à savoir 1122 € (population totale en vigueur au 1^{er} Janvier 2018).

CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un budget annexe de comptabilité pour le lotissement « le Pâtis de la Charbonnière ».

SÉANCE DU 8 FÉVRIER

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROILLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume (Secrétaire de séance), COULAIS Jérôme, MAUME Simone, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, PROUX Manuel

FUTUR GROUPE SCOLAIRE

► **Plan de financement** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le projet de construction d'une école et d'un accueil périscolaire et accepte le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 1 947 549 € HT. Il sollicite parallèlement l'aide de :

- Etat (DETR et DSIL) : Contrat de Ruralité 2017-2020
- Conseil Départemental : Contrat Vendée Territoires 2017-2020

► **Réalisation de la voie d'accès et des zones de stationnement du futur groupe scolaire et accueil périscolaire** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de la voie d'accès et des zones de stationnement du futur groupe scolaire et périscolaire à l'Agence de service aux collectivités locales de Vendée pour un montant de 7 847.50 € HT.

RPI : PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- refuse le gel d'un 5^e emploi d'enseignant en élémentaire à la Réorthe, avec une prévision retenue de 102 élèves pour 5 classes.
- accepte la mise à l'étude du dispositif de l'accueil des moins de 3 ans à l'école maternelle des Minots, dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal.

GROS TRAVAUX DE VOIRIE (programmation sur 3 ans)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la mission d'assistance technique relative à la programmation sur 3 ans des travaux de grosses réparations de la voirie à l'Agence de service aux collectivités locales de Vendée pour un montant de 4200 € HT.

ACQUISITION D'UN IMMEUBLE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir la propriété de M. et Mme PEROCHEAU, comprenant une maison (cadastre AB254 et AB425) et un garage (AB 317) pour une superficie totale de 312 m², le tout arrêté à 40 000 €.

La rédaction de l'acte est confiée à l'Etude de Maîtres AUVINET-CHATEIGNER, Notaires associés à La Caillère Saint-Hilaire.



CLUB DE FOOT / DÉPENSES D'EAU DU STADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de rembourser l'abonnement du compteur électrique pour l'année 2017, à hauteur de 201.48 € TTC, à l'association FCPRJ et arrête la participation de l'association FCPRJ à la consommation d'eau du stade pour l'année 2017 à hauteur de 50 %, soit 877.18 €.

MOTION VOIE RAPIDE FONTENAY LE COMTE / ROCHEFORT

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de signer la motion pour la voie rapide Fontenay-le-Comte / Rochefort

SÉANCE DU 26 FÉVRIER

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse (Secrétaire de séance). EXCUSÉS : PUAUD Hélène

ETUDE SUR LA TRAVERSÉE DU BOURG DE FÉOLE

Le Conseil Municipal a mené une réflexion sur les 2 scénarios proposés par le Cabinet Urban'ism. Afin de pouvoir intégrer ces choix dans le PLUi en cours, le Conseil Municipal favorise le scénario 2 en y ajoutant la nouvelle voie de circulation à la limite Sud-Est de Féole.

GRATUITÉ DE LA SALLE CLEMENCEAU POUR L'ADMR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la gratuité de la Salle Clemenceau à l'ADMR pour l'organisation de leur assemblée générale le 31 Mai 2018.

MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR DE PAINS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation à la Boulangerie FAVREAU de Sainte Hermine d'installer un distributeur de pains sur le domaine public de la commune et fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public à 20 € l'année.

La consommation électrique liée à ce branchement sera refacturée à la Boulangerie FAVREAU. Une convention d'occupation du domaine public avec la boulangerie FAVREAU sera passée, arrêtant les modalités financières au titre de cette autorisation.

SYDEV

Dans le cadre du programme annuel de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 1000 € pour l'année 2018.

ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide la transformation du poste d'Adjoint Administratif principal de 2e classe à temps complet en poste d'Adjoint Administratif principal de 1re Classe, à compter du 1^{er} Avril 2018.

SÉANCE DU 5 AVRIL

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, COULAIS Jérôme (Secrétaire de séance), PROUX Manuel, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : BENIT Julien, GAUTRON Julien, MAUME Simone

FUTUR GROUPE SCOLAIRE

► Le Conseil Municipal, à l'unanimité a validé

- l'avant-projet définitif et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 1 488 000 € HT intégrant le système de chauffage PAC «air/eau» et une micro-station d'assainissement non collectif.
- l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élevant à 136 896,00 € HT
- l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à 66 606,00 € HT
- le lancement de la phase DCE et la consultation pour les marchés de travaux bâtiment

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

- Excédent de fonctionnement de 282 546.12 €
- Déficit d'investissement de 60 719.80 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

► BUDGET PRINCIPAL

- Report Section de Fonctionnement (recettes) 162 113.90 €
- Affectation à l'Investissement 307 000.00 €
- Solde d'exécution positif reporté 57 228.33 €

► BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD

- Solde d'exécution positif reporté 95 313.75 €

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET PRINCIPAL 2017 (adopté à 10 voix pour et une abstention)

Fonctionnement..... 889 493.90 €
Investissement 2 088 135.52 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD (adopté à l'unanimité)

Fonctionnement..... 84 740.25 €
Investissement 180 053.00 €

Les résultats de l'Exercice 2017 seront repris pour le Budget Principal et le Budget annexe Lotissement la Croix Rambaud.

Le produit de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget principal est arrêté à 1 247 216.11 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Augmentation décidée à l'unanimité, de 1 % :

- Taxe d'Habitation 15,92 %
- Taxe Foncière (Bâti) 15,08 %
- Taxe Foncière (Non bâti) 43,32 %

COÛT HORAIRE DES TRAVAUX EN RÉGIE EN 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le calcul d'un coût horaire moyen dans le cadre des travaux en régie et arrêté le coût horaire moyen du personnel, pour 2018 à 16,04 €.

DISTRIBUTION DES REVENUS DES TERRES DE BOIS GÂTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'arrêter le nombre des ayants droits à 432, de fixer à 6,35 € la part de chacun des ayants droits et de charger Monsieur le Maire de mener à bien la distribution des revenus qui se fera en Mairie.

SÉANCE DU 31 MAI

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROUILLAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, MAUME Simone, SOULARD Anne-Lise (Secrétaire de séance). EXCUSÉS : COULAIS Jérôme, GAUTRON Julien, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, TETRAULT Maryse.

JURY D'ASSISE 2019 : TIRAGE AU SORT D'UN JURÉ

Le tirage au sort désigne Monsieur Maxime PAQUEREAU qui est proposé comme membre possible sur la liste des jurés.

PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE

Afin de modifier l'OAP sur le secteur de la Charbonnière contenue dans le PLU de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a sollicité auprès de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral la mise en œuvre de la modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune de la Réorthe.

ÉLABORATION DU PLUI DU PAYS DE SAINTE HERMINE

► **Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de la tenue, au sein du Conseil Municipal, du débat sur les orientations générales du PADD, organisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Sainte Hermine.

ADHÉSION AU SERVICE COMMUN « CUISINE CENTRALE »

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'adhérer au service commun de la Cuisine centrale et autorise le Maire à signer la convention relative à l'organisation et au fonctionnement de ce service commun.

RAPPORTS DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) - ANNÉE 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les 2 rapports de la CLECT portant sur :

- La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).
- les évaluations de charges liées aux élargissements et restitutions de compétences, intervenus en 2018, suite à l'harmonisation des compétences intercommunales.

VENTE DU TRACTEUR JOHN DEERE au prix de 350 €

MOTION SUR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la motion adoptée par le Comité de Bassin en manifestant son attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau, au principe « l'eau paye l'eau » et à la gestion concertée avec les acteurs de l'eau, principes qui ont fait leurs preuves depuis 50 ans.

La présente motion sera transmise au Premier Ministre, au ministre de la transition écologique et solidaire et aux parlementaires du bassin Loire-Bretagne.

SÉANCE DU 14 JUIN

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe (Secrétaire de séance), GROUILLAU Magalie, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : BENIT Julien, COULAIS Jérôme, GAUTRON Julien.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement extérieur du futur groupe scolaire et approuve le plan de financement prévisionnel de 193 201.50 € HT
A ce titre, il sollicite l'aide de la Région dans le cadre du Contrat Territoire Région.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé le projet de travaux de grosses réparations de la voirie sur l'année 2018, approuvé le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 69 329 € HT.
A ce titre, il sollicite l'aide du Département dans le cadre du Contrat Vendée Territoire.



SÉANCE DU 12 JUILLET

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline (Secrétaire de séance), GAUTRON Julien, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : BRIENS Guillaume.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ET D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat en Février dernier, au titre de la DETR et de la DSIL dans le cadre du Contrat de Ruralité.

Cette demande a été acceptée seulement au titre de la DETR 2018 pour un montant de 300 000 €.

DEMANDE DE PRÊT AUPRÈS DE LA MSA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite un prêt aussi élevé que possible auprès de la MSA Loire-Atlantique-Vendée dans le cadre de la construction d'un accueil périscolaire, approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté dans la délibération et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt avec la MSA.

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019 : PLANNINGS DES AGENTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la suppression, à compter du 1^{er} Août 2018 de 2 emplois permanents à temps non complet (26 et 26,80 heures hebdomadaires annualisées) d'Adjoint Technique Territorial assurant l'emploi d'Agent Polyvalent et l'emploi d'ATSEM
- la création, à compter de cette même date, de 2 emplois permanents à temps non complet (34 et 30 heures hebdomadaires annualisées) d'Adjoint Technique Territorial assurant l'emploi d'Agent Polyvalent et l'emploi d'ATSEM et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITÉS VENDÉE

- ▶ **Le syndicat mixte E-Collectivités Vendée** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette structure qui favorise l'accès aux services numériques en développant des outils mutualisés (plateforme multiservices numériques = télétransmission des actes au contrôle de légalité, échanges numérisés entre collectivités et établissements publics avec les trésoreries, mise en œuvre de la signature et du parapheur électronique, dématérialisation des marchés publics...)
- ▶ **Christophe FORTIN** a été élu représentant au Syndicat mixte E-Collectivités Vendée.
- ▶ **Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, applicable dès le 25 mai 2018, imposant à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO (de l'anglais Data Protect Officer), le conseil municipal, décide à l'unanimité, de signer la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé proposée par E-Collectivités

Vendée, de nommer le Syndicat e-Collectivités Vendée comme personne morale en tant que DPO.

RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la restauration du registre des délibérations du Conseil Municipal (de 1923 à 1947) pour un montant HT de 478.11 € et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental et de la DRAC.

GRATIFICATION DES STAGIAIRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte qu'une gratification d'un montant de 100 € soit versée à Océane AUNEAU.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien (Secrétaire de séance), BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse.

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide pour financer la construction du groupe scolaire et de l'accueil périscolaire de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire, un emprunt d'un montant de 1 000 000 € au taux fixe de 1,52 %, dont le remboursement s'effectuera en amortissement constant sur une périodicité trimestrielle pour une durée de 19 ans.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION POUR 2018 ET 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le montant de l'Attribution de Compensation à verser à la commune de la REORTHE, par la Communauté de communes SVL :

- ▶ **au titre de l'année 2018** : 71 551 €
 - 70 471 € au titre de l'AC de Fonctionnement,
 - 1 080 € au titre de l'AC d'Investissement
- ▶ **au titre de l'année 2019** : 72 342 €
 - 71 262 € au titre de l'AC de Fonctionnement
 - 1 080 € au titre de l'AC d'Investissement

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET DU CIMETIÈRE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a approuvé le projet de mise en accessibilité de la Mairie et du Cimetière ainsi que son plan de financement prévisionnel.

A ce titre, il sollicite l'aide de la Région dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité.

ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a accepté :

- la suppression d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2e classe permanent à temps non complet, à raison de 33 heures hebdomadaires, suite à un départ à la retraite.
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet à compter du 2 Novembre 2018, 24 heures hebdomadaires (poste annualisé).

SÉANCE DU 11 OCTOBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone (Secrétaire de séance), PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : BENIT Julien.

PARKING GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la passation d'une convention avec le SYdev, relative aux modalités techniques et financières pour la réalisation des travaux neufs d'éclairage du parking du futur groupe scolaire et accueil périscolaire.



QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

- Le Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un outil réglementaire exprimant une stratégie globale d'aménagement
- Il doit rendre opérationnel les choix réalisés dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, dans les préservations des espaces naturels et agricoles, le développement des zones d'activités ou encore en matière de mobilité et d'équipement.
- L'écriture réglementaire finale structurera les stratégies définies dans tous ces domaines.
- Elle permettra l'établissement de règles d'urbanismes communes qui seront opposables aux autorisations d'occupation des sols (permis de construire, déclarations préalables).

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge (Secrétaire de séance), FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOUE Paule, SOULARD Anne-Lise. EXCUSÉS : GAUTRON Julien, TETRAULT Maryse.

PROJET DE LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier de Permis d'aménager de la Zone d'Habitation "le Vallon de la Charbonnière" sur une surface de 25 287 m² et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de l'arrêté de permis d'aménager.

GROUPE SCOLAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de solliciter une aide auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » et accepte d'y consacrer une enveloppe entre 10 000 et 14 000 € HT.

LOGEMENTS LOCATIFS : PRISE EN COMPTE DE L'IIRL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de prendre en compte l'Indice de Révision des Loyers (IRL) en lieu et place de l'Indice du coût de la construction (ICC) pour tout nouveau contrat de location à usage d'habitation. Il adopte ainsi le principe d'une révision des loyers au 1^{er} Juillet de chaque année, et arrête, comme point de départ, l'IRL du 4^e trimestre 2017, à savoir 126.82.

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL en concertation avec le Bureau d'études PERSPECTIVES de Rennes :

- **Densifier le bourg et créer 3 STECAL** (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limité) sur les villages de La Leue, Libaud et la Forêt. Après l'approbation du PLUi par le Préfet, il ne sera plus possible de construire en dehors de ces zones afin de ne pas pénaliser l'agriculture.
- **Agrandir notre zone économique** « le Champ Marotte » sur la RD 137
- **Définir 3,50 ha d'urbanisme** pour les 10 ans à venir.
- **Mettre en place un lotissement** afin d'attirer des jeunes ménages.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2019 :

- 24 janvier Arrêt du PLUi en Conseil Communautaire
- Janvier à Mai Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)
- Juin-Juillet Enquête publique
- Août-Septembre Présentation des avis PPA, observations du public et rapport du commissaire lors d'une conférence intercommunale rassemblant les maires des communes membres de l'EPCI (44 communes) et APPROBATION DU PLUi.



SERVICE ADMINISTRATIF



CATHERINE TESSON

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

- Management des services
- Conseil municipal
- Assistance auprès des élus
- Marchés publics
- Responsable des Ressources humaines
- Secrétariat



ROSE-MARIE LEVESQUE

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE POLYVALENTE

- Accueil Mairie
- Accueil Agence Postale
- Responsable du Restaurant scolaire

SERVICE TECHNIQUE



DIDIER BLANCHET

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Management du service technique
- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments



JÉRÉMY MANDIN

ADJOINT TECHNIQUE

- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



MANUELLA BOYER

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Responsable de l'accueil périscolaire
- Entretien des locaux
- Accueil agence postale



CATHERINE MALOIGNE

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux



SANDY DURAND

AGENT POLYVALENT

- ATSEM à l'école des Minots à St Juire
- Accueil périscolaire



SONIA GUEDON

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts

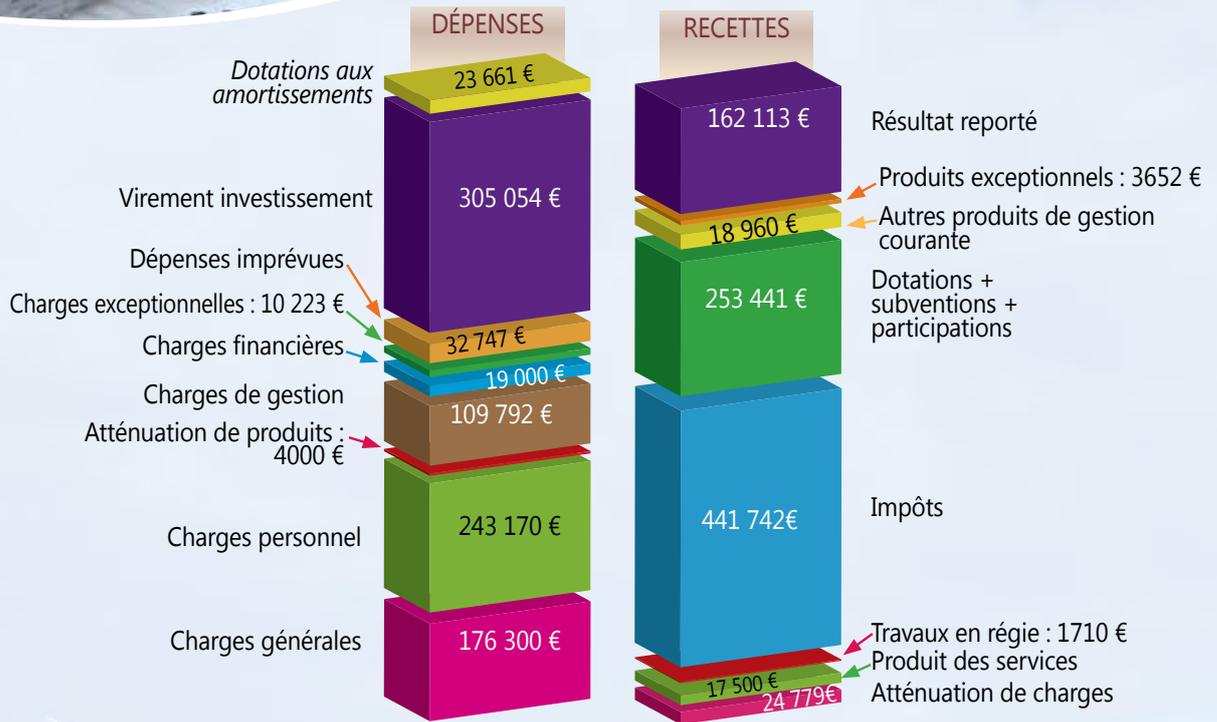


CHLOÉ CAILLAUD

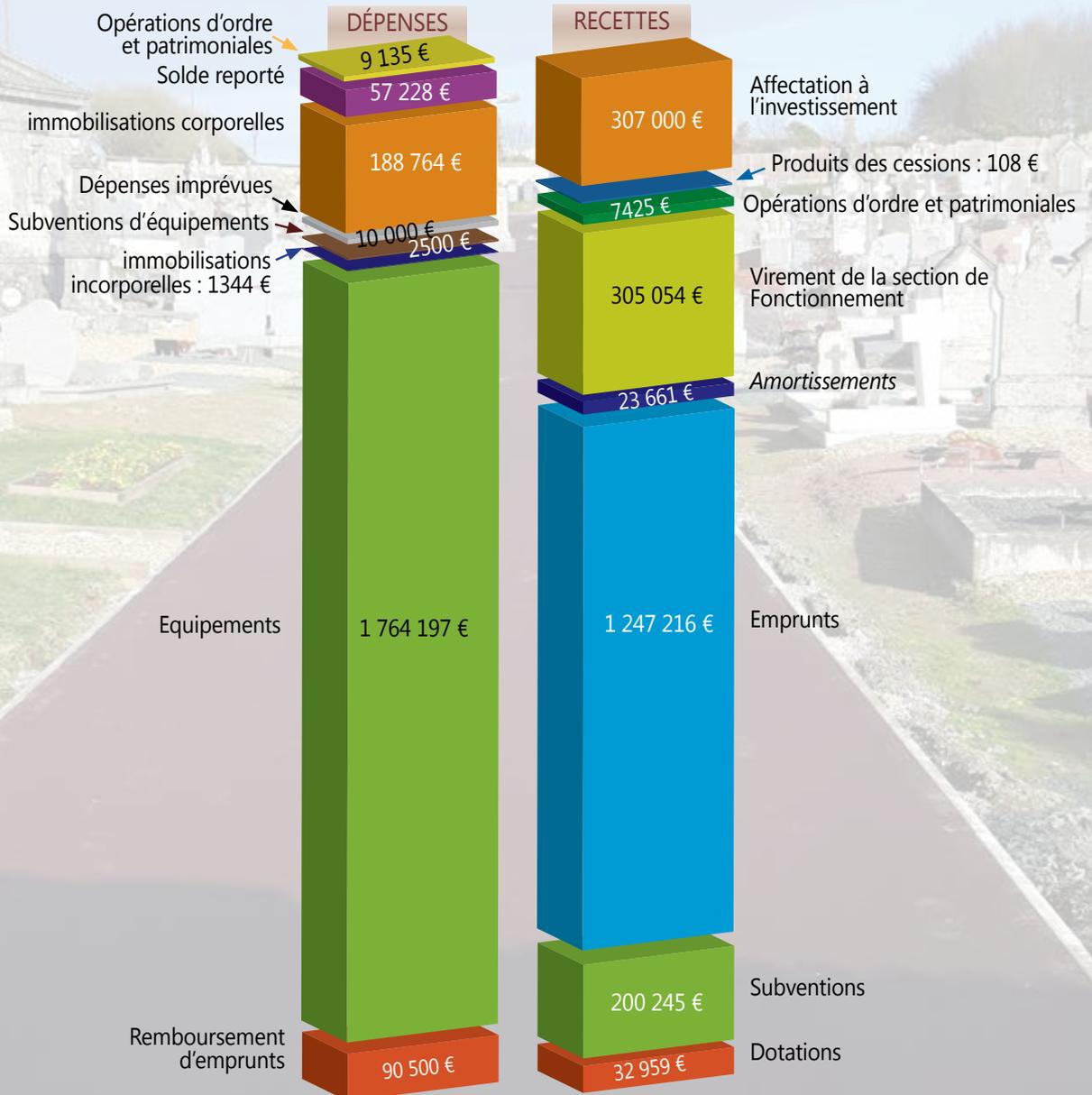
- Service en restauration scolaire



FONCTIONNEMENT : 923 947 €



INVESTISSEMENT : 2 123 669 €



LE MOT DE LA COMMISSION VOIRIE

Le problème de la voirie est un problème récurrent qui prend une part importante de notre budget.

En 2018, nous avons lancé une procédure d'appel d'offres pour les 3 années à venir. Avec la commission, nous avons fait des choix et priorisé par ordre les voies à entretenir.

1. Les 2 chantiers les plus importants en 2018 :

- ↳ La route qui va de la Bretonnière à Ingrande
- ↳ La dernière partie de la route de Libaud en enrobé (carrefour de l'Angle-Guignard au croisement de l'assemblée des deux Lays).

Coûts de ces travaux..... 87 000 € TTC

Subvention du Département..... 10 000 €

2. Les chantiers de 2019 et 2020 :

Ils seront d'un montant inférieur à 2018.

La restauration de voie la plus importante sera la route de la Bouillée, cette dernière étant en effet très dégradée. Mais au vu des travaux du lotissement avec le passage de nombreux camions, cette réfection ne se fera qu'en 2020.



LE MOT DE LA COMMISSION BÂTIMENTS

La commission BÂTIMENTS s'est réunie le samedi 22 décembre, afin de faire un bilan de l'état des bâtiments communaux.

1. En 2018, au Foyer de Jeunes : des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'espace cuisine ont été effectués au mois de novembre, ainsi que des travaux de peinture extérieure au printemps dernier.

2. Au cours de l'année 2019, plusieurs chantiers sont programmés :

- ↳ Les toilettes de la place Paul Guinet seront rénovées
- ↳ Le logement, autrefois affecté au directeur de l'école publique, verra la partie cuisine/séjour/salon réaménagée
- ↳ À la Salle Clemenceau, une poutre du auvent, entre le local poubelles et la salle, sera consolidée
- ↳ L'éclairage des bâtiments de la Mairie sera revu
- ↳ Quant aux gîtes (dont un est loué jusqu'à fin Juin 2019), divers achats d'équipement intérieur seront effectués.



LE FOYER DES JEUNES

TRAVAUX DE RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Le foyer des jeunes est très actif sur la commune. Fort de son effectif d'une vingtaine de jeunes, il participe aux animations communales : 14 juillet, Fête de l'Anguille, MaRéorthon !

Son bureau mixte jeunes/adultes fonctionne très bien, et les parents sont présents.

Au printemps dernier, les jeunes ont monté un dossier pour proposer un aménagement de la kitchenette. En effet, celle-ci était dans un triste état, pas du tout fonctionnelle et empêchait les jeunes de proposer des activités autour de la cuisine.

Ce dossier, fort bien réalisé, a été présenté au Conseil municipal qui a donné son accord pour une remise en état de la kitchenette.

Les adjoints, avec la Présidente adulte du Foyer, se sont rencontrés sur place afin de finaliser le projet.

L'idée de départ était de confier certains travaux aux agents

techniques de la commune, mais leur charge de travail ne leur aurait pas permis d'exécuter les travaux dans un délai respectable.

Il a été alors décidé de faire appel à l'artisan Stéphane DELCOURT, de Bazoges-en-Pareds. Il est spécialisé dans ce genre d'aménagement, et est capable de faire aussi bien de la menuiserie, de l'électricité que de la plomberie. Il nous a proposé une solution complète, avec cuisine intégrée, évier, four et plaques de cuisson.

En une semaine, l'ancienne cuisine et le placard étaient démontés, et le nouvel équipement installé. Il reste juste quelques coups de pinceau à donner...

Le résultat est plus que satisfaisant, les jeunes sont comblés.

Cela va permettre aux jeunes de proposer des activités culinaires et aussi de pouvoir organiser sur place, des soirées autour d'un bon plat préparé par leur soin.

Oublié le temps où il leur fallait 3 heures pour faire cuire une tournée de pâtes !

AVANT rénovation



APRÈS rénovation



GRUPE SCOLAIRE et ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ENSEMBLE

Par délibération du 14 septembre 2017, le Conseil Municipal a validé le lancement du projet de construction d'un groupe scolaire et accueil périscolaire.

Après la phase étude, le montage financier, le choix des entreprises, le chantier a commencé le 21 juin 2018.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU CHANTIER

→ Fin décembre 2018, le bâtiment a bien avancé étant en partie, hors d'eau et hors d'air. Un peu de retard a été pris, dû à un problème d'approvisionnement en ferraille pour les linteaux en béton. Sinon, le chantier est dans les temps.

→ Lors des travaux de terrassement, il a été décidé d'arracher entièrement la haie de thuyas située au fond du terrain de foot, ainsi qu'une haie le long du terrain.

Une fois les travaux de l'école finis, des filets seront mis en place pour empêcher les ballons d'atterrir sur le toit de l'école.

→ Tous les lundis matin, une réunion de chantier est organisée sur place, supervisée par Joël MERCEREAU, Maître d'Œuvre. Monsieur le Maire et Serge MERLET, adjoint, assistent à ces réunions.

Un tel chantier nécessite une parfaite organisation et synchronisation, tout en respectant les règles de sécurité et autres normes.

→ Dès le mois de janvier, les électriciens, plombiers, chauffagistes, carreleurs, etc. ont pu intervenir.

Il reste encore énormément de travail à fournir pour que le bâtiment soit livré, ce qui est prévu pour le mois de juin.

→ Viendra ensuite le temps de faire les aménagements d'accès : une voie à sens unique, des parkings "arrêt-minute", une voie piétonne et un arrêt de car sécurisé.

→ Restera alors une grosse opération de déménagement pour une mise à disposition de l'école aux enseignants et de l'accueil périscolaire au personnel communal pour la rentrée 2019.

Avec ce projet, la commune va disposer d'un bel outil pour faire progresser encore La Réorthe.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

DÉPENSES..... 1 947 549 € HT

- ◆ AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 169 202 €
Voirie : desserte parking + Zones de stationnement + Branchements
- ◆ TRAVAUX DE CONSTRUCTION..... 1 476 000 €
(y compris assainissement non collectif)
- ◆ MAITRISE D'ŒUVRE ET AUTRES FRAIS 260 382 €
- ◆ DIVERS ET TAXES..... 41 965 €

RECETTES..... 1 947 549 € HT

- ◆ SUBVENTION dans le cadre de l'aménagement extérieur : CONTRAT TERRITOIRES-REGION..... 53 002 €
- ◆ SUBVENTIONS dans le cadre de la construction :
PACTE RÉGIONAL POUR LA RURALITE 100 000 €
CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES 64 556 €
CONTRAT DE RURALITÉ (DETR)..... 300 000 €
CAF (pour l'accueil périscolaire) 73 600 €

TOTAL DES SUBVENTIONS ATTENDUES 591 158 €

PRÊT CAF À TAUX 0 (pour l'accueil périscolaire) 110 400 €

AUTOFINANCEMENT et/ou Prêt..... 1 245 990 €

DES ÉQUIPEMENTS JEUNESSE REGROUPÉS

Avec les 2 écoles, le City-stade, le restaurant scolaire et bientôt les vestiaires du stade rénovés, l'ensemble des équipements scolaires et périscolaires seront regroupés.

Ces projets sont importants pour la commune car nous avons 140 enfants scolarisés sur La Réorthe !



RÉFECTIONS : PARKING DE LA MAIRIE ET ALLÉE PRINCIPALE DU CIMETIÈRE

Le parking et les allées de la Mairie et l'allée principale du cimetière sont dans un triste état, surtout lorsque la pluie s'en mêle...

- ↳ Le Conseil Municipal a donc décidé de les refaire, en profitant de l'occasion pour les mettre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- ↳ De plus, ces travaux sont éligibles aux aides accordées par la Région dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité.
- ↳ Une étude a été demandée à l'entreprise MERIDIONALE VERT pour ces 2 chantiers.
- ↳ **La solution retenue est :**
 - la mise en place d'un enrobé avec bordure bois pour l'allée du cimetière
 - la mise en place d'un enrobé avec bandes pavées pour le parking de la Mairie.
 - Une zone va être délimitée au bout du parking, matérialisant le Square des Anciens Combattants, avec des poteaux-bois pour empêcher les véhicules d'y accéder.

- Par ailleurs, les allées menant aux différentes portes de la Mairie, actuellement en gravier, seront refaites en béton lavé, plus accessible aux personnes à mobilité réduite.
 - Enfin, une place réservée aux personnes en situation de handicap est mise en place, au plus près de la porte d'entrée de la Mairie.
- ↳ Les travaux ont débuté fin novembre. Les conditions météo ont permis de réaliser les enrobés en début d'année.



PARKING MAIRIE
APRÈS rénovation



AVANT rénovation

Allée cimetière



APRÈS rénovation

LES VESTIAIRES DU STADE DE FOOT

EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOT ET CONSTRUCTION D'UNE SALLE PLURIVALENTE

POUR RAPPEL :

1. **Les vestiaires du stade** sont vieux (1980) et défraîchis. Depuis de nombreuses années, le personnel communal fait au mieux pour les maintenir en état, des travaux ont été réalisés ces dernières années.
2. **Par ailleurs, avec nos écoles** dont les effectifs sont en progression constante, et devraient continuer à progresser, le Conseil a mené une réflexion sur l'opportunité de réaliser une salle d'activité plurivalente, pouvant servir pour des activités sportives.

MUTUALISONS NOS MOYENS !

Cette réflexion a abouti sur l'idée de mutualiser vestiaires du stade et salle plurivalente en un seul équipement modulable. L'étude a été confiée au Cabinet Vallée, qui a aussi conçu la nouvelle école.

La solution retenue consiste en 2 nouveaux vestiaires séparés par une cloison amovible.

Une cloison permettra 2 utilisations de la structure :

- ▶ Version vestiaires, cloison fermée : 2 vestiaires de 40 m² chacun, avec accès douches de 6 m² et accès PMR
- ▶ Version salle plurivalente, cloison ouverte : une grande salle de 80 m² pourra accueillir au moins une classe pour des activités telles que gymnastique, danse... En complément du City-stade, cela permettra aux écoles d'avoir les activités sportives sur place, évitant de coûteux déplacements en car.

Le projet comporte : 1 partie modifications des locaux existants + 1 partie construction neuve

- ▶ La partie bar actuelle n'est pas concernée par les travaux.
- ▶ L'électricité, la plomberie, l'isolation vont être reprises.
- ▶ Des locaux de rangement, un vestiaire arbitre, des sanitaires avec accès PMR et une chaufferie vont être aménagés.

L'ensemble du projet est éligible à plusieurs subventions : Région, Fédération Française de Football, Département, État, Réserve Parlementaire...

Les travaux ont débuté le 3 décembre et vont s'étaler jusqu'en mai 2019.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

COÛT TOTAL	343 680 € TTC
TRAVAUX	254 000 €
DEMOLITION + CHARPENTE + COUVERTURE + MENUISERIES + SOLS + PEINTURE + ELECTRICITE + PLOMBERIE-CHAUFFAGE + NETTOYAGE + ASSAINISSEMENT AUTONOME	
MAITRISE D'ŒUVRE ET ETUDES	32 400 €
RECETTES	343 680 € TTC
PACTE REGIONAL POUR LA RURALITE	28 640 €
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR	20 000 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	6 455 €
ETAT - DETR 2016	10 759 €
RESERVE PARLEMENTAIRE	10 000 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	75 854 €
FCTVA (À PERCEVOIR)	56 377 €
AUTOFINANCEMENT	211 448 €

AVANT travaux



PENDANT les travaux



Le LOTISSEMENT Le VALLON DE LA CHARBONNIÈRE



CE PROJET EST IMPORTANT POUR LA COMMUNE.

En effet, nous n'avons plus de terrains disponibles pour recevoir de nouvelles familles à La Réorthe, et les demandes augmentent depuis quelques mois. Avec ces 15 parcelles, nous serons en mesure de proposer des terrains pouvant répondre à ces demandes, avec une grande variété de surfaces.

La Réorthe, idéalement située entre Chantonnay et Ste Hermine, en bordure de la RD137, attire de nouveaux arrivants, et nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer ces opportunités de nouveaux habitants.

Notre démographie est croissante, nos écoles sont remplies, nos associations sont actives, mais il faut continuer sur cette dynamique pour continuer à progresser.

Lors du conseil municipal du 18 septembre 2018, Monsieur le Maire a présenté le projet de lotissement LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE. Ce projet se situe sur les terrains rachetés à la famille Roy. Il sera réalisé en 2 tranches.

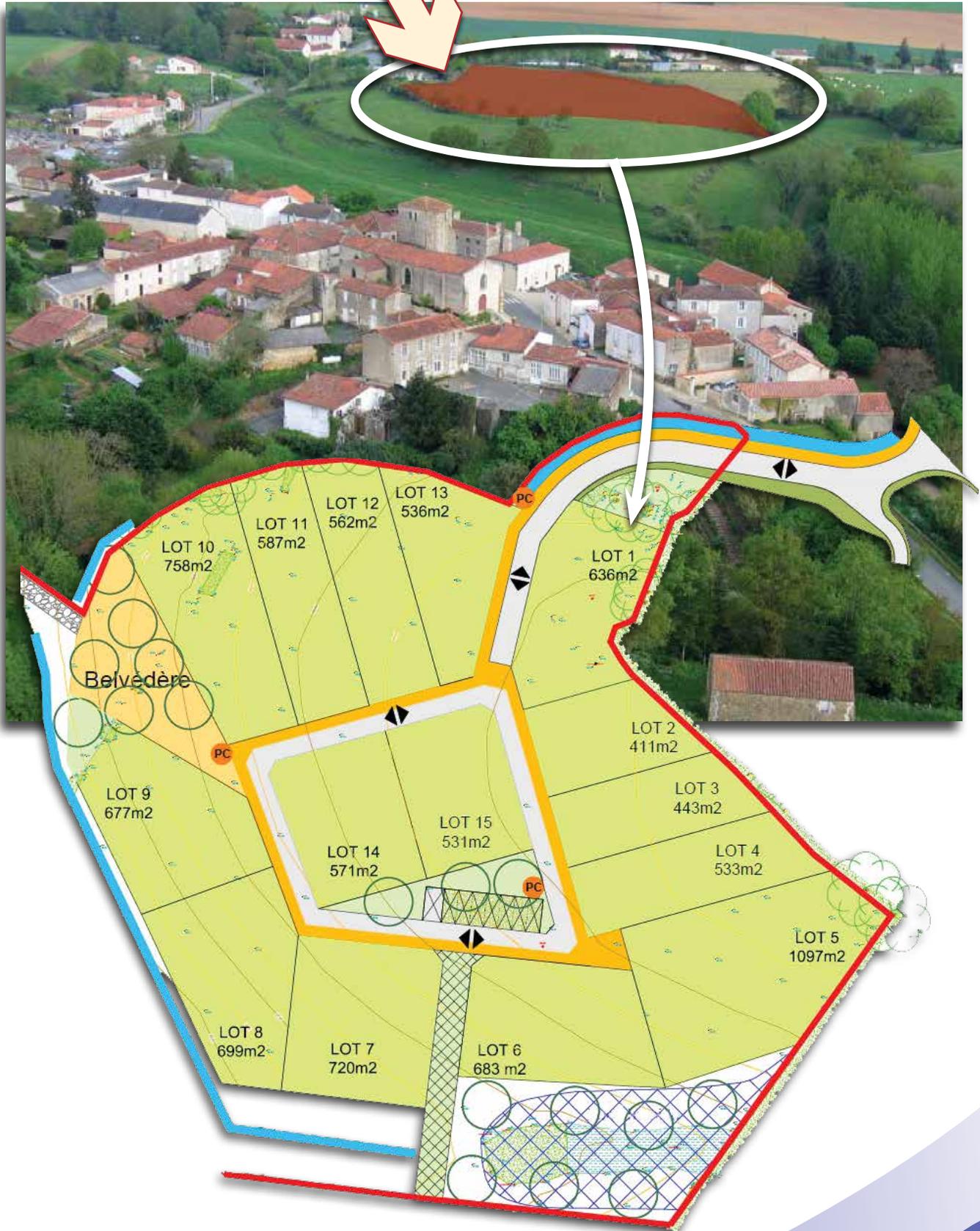
LANCEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE de 2,5 ha , soit 15 lots de 411 à 1097m² :

- Des places de parking sont prévues.
- Un belvédère donnant sur le bas du bourg sera aménagé, intégrant un bassin de rétention.
- Cette partie est aménagée dans la zone humide des terrains, non constructible. Toute cette zone est protégée, les arbres seront conservés.
- De nouveaux arbres sont aussi prévus autour du belvédère, le parking et les zones humides bordant le projet.
- L'accès à cette première tranche se fera par la route de la Bouillée, au niveau du Foyer des Jeunes.
- La route d'accès sera bordée d'une liaison douce piétonne, qui ceinturera le lotissement. Cela permettra aux piétons de rejoindre le bourg (les écoles par exemple) en toute sécurité.
- Une voie d'accès vers la future 2e tranche sera aussi réalisée.
- Chaque parcelle a une zone réservée pour un assainissement individuel, ainsi qu'un emplacement de stationnement privé.
- Comme pour tout lotissement, un règlement va être élaboré, en tenant compte des textes officiels, du PLUi, etc. Ce documents fixe les règles à respecter lors des dépôts de permis de construire, des aménagements possibles ou pas, etc.
- L'autorisation préfectorale a été reçue en Mairie début janvier, le projet peut donc démarrer. Les travaux de VRD devraient commencer avant l'été.



LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE
DU LOTISSEMENT LE VALLON
DE LA CHARBONNIÈRE



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

Le Conseil Municipal a lancé en juin 2017, une « étude de faisabilité urbaine sur une stratégie d'évolution du bourg de Féole ». Confiée au cabinet URBAN'ISM de Bourgueil (37), cette étude a pour objectif de proposer des aménagements urbains, routiers, piétonniers, environnementaux, afin de redonner de la dynamique à Féole.

↳ **Le cabinet paysagiste ARTS DES VILLES ET DES CHAMPS**, d'Etriché (49), collabore au projet ainsi que le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) qui est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques.

↳ **Tous les facteurs ont été pris en compte** : l'urbanisme vieillissant, le bruit, la RD137 (7000 véhicules/jour, dont 1500 poids lourds), la sécurité, les réseaux, l'environnement, les contraintes administratives (PLUi, lois, passage des convois exceptionnels...), les services et commerces, les carrefours dangereux, etc.

Différentes études ont donc été menées en urbanisme, paysagisme, acoustique (avec le CEREMA), environnement.

↳ **Les enjeux sont nombreux** :

- améliorer et sécuriser la traversée de Féole,
- intégrer les nuisances, encourager les liaisons douces,
- faire cohabiter les flux motorisés et piétonniers,
- réinventer la convivialité et l'attractivité de l'espace public,
- encourager et favoriser l'implantation de commerces.

↳ **Un groupe de travail a été constitué** au sein du Conseil Municipal, et de nombreuses réunions de travail ont eu lieu, ainsi que 2 réunions publiques.

↳ **Plusieurs scénarios ont été présentés** au Conseil Municipal, qui a fait certains choix et adopté certaines stratégies.



Un scénario de développement a donc été présenté aux citoyens lors de la 2^e réunion publique, qui propose **une vision globale**, cible les espaces où une action est nécessaire, étudie les conditions de réalisation et définit les priorités.

↳ **2 aménagements sont ainsi envisagés aux entrées nord et sud de Féole dans l'objectif de faire ralentir le trafic routier** :

- un dévoiement de la chaussée au sud,
- un giratoire aux abords de la salle Clemenceau au nord, avec une redistribution des liaisons.
- Pour la partie centrale de Féole : un recalibrage de la voirie associé à une extension des trottoirs et une recomposition urbaine pourrait être réalisé, en intégrant la sécurisation des carrefours de la route de St Juire et de la rue du Puit-sans-tour.
- Un parc agro-naturel pourrait être aménagé dans le bas de la rue des Rouillères, avec des liaisons douces.
- Des développements urbains peuvent être envisagés.

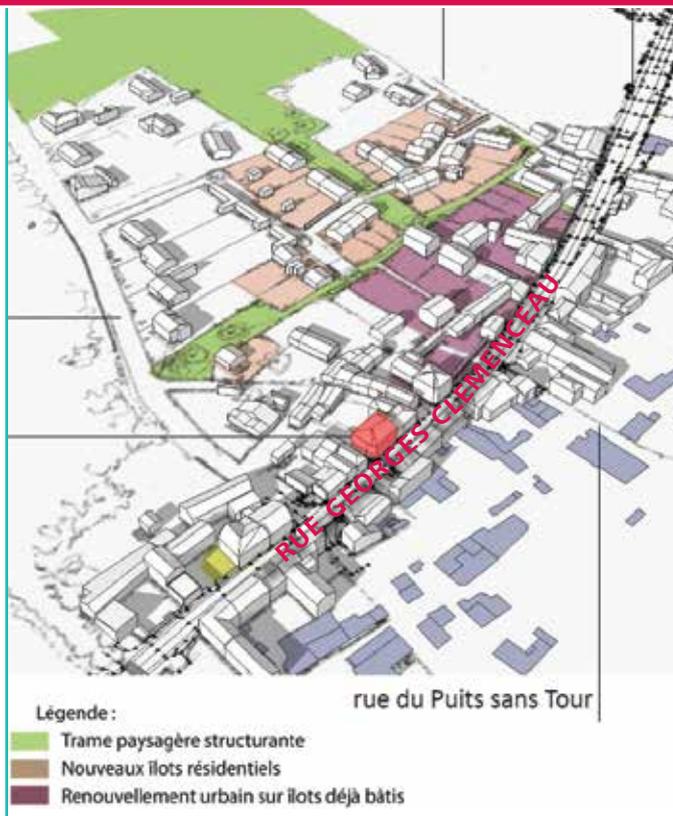
↳ Le CEREMA a mené **une étude acoustique sur le cœur de Féole**, qui a fait ressortir les zones plus exposées aux bruits, et les bâtiments qui protègent du bruit les zones urbanisées.

↳ **Des fiches actions** sont en cours de réalisation par Urban'ism, qui seront validées par le Conseil Municipal, et qui serviront de base de travail pour la suite de l'opération.





RECOMPOSITION URBAINE EN VOLUME AVEC CALCUL DE L'INCIDENCE ACOUSTIQUE :
proposition de la mise en place de murs et/ou création d'une continuité de bâtis annexe



ENTRÉE DE BOURG NORD :

- création d'un giratoire
- création de commerces
- valorisation de l'ancienne gare et de la Salle Clemenceau



CŒUR DE BOURG :
réaménagement et sécurisation





INAUGURATION Dimanche 22 avril

la restauration d'une copie du tableau "Le Christ mort" de Philippe de Champaigne a été dévoilée devant les habitants et des élus, dont Bruno RETAILLEAU (à gauche de la photo), président du conseil Régional et Yves AUVINET (à droite de la photo), président du Conseil Départemental.



INAUGURATION Dimanche 22 avril
du plateau multisports qui sert aux élèves des deux écoles et aux habitants de la commune.



L'AVENIR EST DANS LE PRÉ le 25 mai

Mathieu CAREIL, agriculteur à La Rallièrre, a accueilli la manifestation "L'Avenir est dans le pré" : de très nombreux visiteurs ont pu écouter ses explications sur ses cultures ou encore admirer le travail réalisé par les deux écoles de la commune, comme le stand sur l'agriculture durable et la protection de l'environnement ou l'atelier-lecture installé par l'école des Minots (en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire), avec le soutien de l'ACL.



DÉPART EN RETRAITE DE RAYMONDE le 10 juillet

Un pot de départ a été organisé pour saluer le départ en retraite de Raymonde SUQUET, après 22 ans passés au service de la municipalité. Elle assurait notamment une mission d'accueil et de gestion des activités de la garderie périscolaire, d'entretien des bâtiments publics, et préparation et service des repas au restaurant scolaire. Elle a été remerciée pour son engagement et sa disponibilité.

14 JUILLET

Encore un succès pour la journée du 14 juillet. Le Foyer des Jeunes a assuré l'animation de la journée, les Réorthais se sont déplacés pour savourer les excellentes moules frites. Et le feu d'artifice fut très apprécié !





FÊTE INTERVILLAGES À LA CHAPPELLE-THEMER le 29 juillet

Le 29 juillet a eu lieu le Grand Défi, à La Chapelle-Thémer. Sous un soleil radieux, l'équipe du Foyer des Jeunes de La Réorthe a terminé 2^e ! Félicitations à toute l'équipe !



RALLYE ÉQUESTRE Le 2 septembre

L'ALER (Association pour les loisirs équestres réorthais) a organisé son traditionnel rallye équestre, à Féole.

Le départ a eu lieu salle Clemenceau, et le parcours de 29 km a sillonné le bocage vendéen, dans les communes de La Réorthe et de Saint-Juire.

Cette année, 30 cavaliers étaient au rendez-vous et 17 attelages, dont un à quatre chevaux, soit un total de 54 chevaux.



**42^e FÊTE DE L'ANGUILLE
Dimanche 26 août**

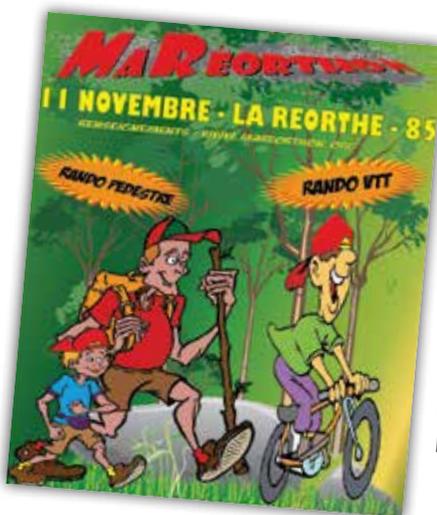
Avec 684 repas vendus, cette 42^e édition de la Fête de l'Anguille a de nouveau été un succès !

LA MARCHÉ GOURMANDE DE LA MARELLE le 16 septembre



GOÛTER DES AÎNÉS le 20 octobre

Ils étaient encore nombreux cette année pour assister au goûter offert par le CCAS (centre communal d'action sociale). L'après-midi a été animé par le dynamique Dominique GAULTIER !



UN MARÉORTHOISE... HUMIDE ! le 11 novembre

Cette édition 2018 du MaRéorthon restera comme une petite édition... La météo exécrable a découragé les vététistes et marcheurs, puisqu'ils n'étaient qu'un millier à découvrir les sentiers réorthais. Mais qu'importe, le travail était fait, les bénévoles étaient prêts !

2018 : ANNÉE CLEMENCEAU
L'HISTOIRE DU TIGRE À LA RÉORTHE !



À l'occasion du Centenaire de la victoire de 1918, l'année Clemenceau a été mise en place à l'échelon national.

Bien entendu, LA RÉORTHE est largement concernée par l'histoire du Tigre.

↳ Le conseil Municipal a donc décidé de participer à l'événement en mettant en place quelques animations. La commission, créée spécialement pour cette occasion, a réuni aussi les écoles et les associations, afin de trouver des idées.

- ↳ Rapidement, un projet autour du château de l'Aubraie a mûri. Eric CLEMENCEAU, propriétaire de l'Aubraie, a tout de suite adhéré au projet, et donné son accord exceptionnel pour une animation dans la première cour du château.
- ↳ La commission a fait le choix de créer une manifestation intime, réservée aux Réorthais, et organisée dans la simplicité. Plusieurs Réorthais ont été contactés, afin de regrouper des documents, objets, anecdotes, photos, etc. relatifs au Père la Victoire.
- ↳ L'ACL/MaRéorthon a, de son côté, organisé des lectures de textes de Clemenceau, avec l'aide de l'association ART'SCÈNE de Ste Hermine.
- ↳ Les écoles ont fait le choix de préparer une exposition pour le 11 novembre, date anniversaire de la Victoire de 1918.





3 TEMPS FORTS

► Le 29 SEPTEMBRE : « Un après-midi Clemenceau » au château de l'Aubraie, sous un magnifique soleil.

- Au préalable, plusieurs dizaines de Réorthais ont assisté à une cérémonie au monument aux Morts et au cimetière. Un groupe d'enfants scolarisés sur les 2 écoles ont lu des lettres de Poilus, fort émouvantes.
- Au château, l'exposition mise en place, a permis de découvrir bon nombre d'articles de presse et de photos relatifs à Clemenceau, dont certains fournis par le MUSÉE CLEMENCEAU DE PARIS, grâce à Eric CLEMENCEAU, plusieurs objets aussi, notamment le buste de Clemenceau réalisé par Sicard.
- Les membres d'Art'Scène ont interprété des textes de Clemenceau, ou s'y rapportant, avec un vif intérêt de la part du public présent. Les citations cinglantes du Tigre ne sont pas passées inaperçues...
- Le Conseil Municipal a ensuite proposé un vin d'honneur. À cette occasion, la vieille recette des "échaudés" a été ressortie des cartons : une centaine de ces petits pains du début du 20^e siècle ont été spécialement fabriqués. *Vous trouverez sa recette page suivante.*
- La soirée s'est conclue par un pique-nique, suivi de la projection du film "La grande Vadrouille". Les rires des enfants présents résonnent encore dans les douves du château !

► Le 2^e temps fort a été la journée du 11 NOVEMBRE. Une assemblée nombreuse a assisté à la cérémonie au monument aux Morts et au cimetière. En parallèle, les écoles avaient préparé une magnifique exposition, très fournie et colorée, qui a été présentée sur le site du MaRéorthon. Cette exposition a été réinstallée en janvier à la Mairie.

- Par ailleurs, le MaRéorthon avait organisé dans ses circuits une « Marche Clemenceau » de 32 km, avec un départ de Mouilleron-en-Pareds, devant la Maison natale de Clemenceau, jusqu'à La Réorthe. Environ 75 marcheurs ont emprunté cet itinéraire, bravant la météo exécrable de ce 11 novembre !
- Tous ces éléments seront ensuite conservés et archivés en Mairie, créant ainsi un fond documentaire réorthais sur Georges Clemenceau.



► 3^e temps fort : le 14 DÉCEMBRE 2018, toujours dans le cadre de l'année Clemenceau, les enfants des écoles de la Réorthe, accompagnés de leurs enseignants, se sont tous réunis autour de Monsieur le Maire et Eric CLEMENCEAU pour planter, devant la Mairie, la rose du Tigre.



LA RECETTE DES ÉCHAUDÉS

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES :

- 160 g de farine,
- 3 œufs,
- 6 g de sel fin,
- 64 g de beurre



PRÉPARATION

- ✓ Faites un trou au milieu de la farine, cassez-y les œufs.
- ✓ Ajoutez sel et beurre, mêlez parfaitement et travaillez longuement votre pâte. Si elle n'est pas assez souple, ajoutez-y un blanc d'œuf.
- ✓ Lorsque vous la jugez bien souple, déposez-la, saupoudrée de farine sur une planche très propre, dans un endroit frais.
- ✓ Après 4 ou 5 heures de repos, divisez la pâte en 2 parties longues que vous roulez un peu, puis coupez en 15 morceaux et déposez sur un plat saupoudré de farine.
- ✓ Versez alors ces 30 échaudés dans une grande casserole d'eau bouillante en les écartant les uns des autres.
- ✓ Remuez l'eau ; lorsque les échaudés sont fermes au toucher, retirez-les avec un écumoire et plongez-les dans une terrine d'eau froide.
- ✓ Après une immersion de 4 heures, égouttez-les sur un tamis, arrangez-les sans qu'ils se touchent sur des feuilles de tôle et faites cuire 20 mn dans un four assez chaud.



Les Échaudés de Féole



Mieux vaut avouer et tout dire ;
Je vais tout dire d'un seul mot !
Mes bons amis, dût-il m'en ennuier,
Et bien, oui !... Je suis du complot.
Vous aussi, cela me console,
Cher complice Aimé... (2) un bien noir,
Notre grand complot ! A Féole,
Il s'agit de triquer ce soir.

Ces bons échaudés de Féole,
C'est connu chez nous. En deçà,
Plus vrai paraissent l'ivole !
Se dira bien sûr : qu'est qu'c'est qu'ça,
« Des échaudés ! ». La métropole
En a pourtant sur son trottoir,
Sa bonne part !... ceux de Féole
Sont les meilleurs : voyez ce soir !

A l'amour, à la politique,
A la bourse, aux cartes, aux dés,
Qui se frotte, souvent s'y pique.
Aussi partout que d'échaudés !
Aux flambeaux papillon qui vole,
Alouette auprès du miroir,
Tous échaudés ! ceux de Féole
Sont seuls les bons : goûtez ce soir !

D'où vient ce nom charmant Féole ?
« D'éole, disent les savants,
« Un jour que le bruyant éole
« Déclinait tous ses ouragans,
« Pour cabner ce terrible, éole,
« Une fée, avec son battoir,
« Pétrit les gâteaux ! A Féole,
« Bons Vendécens, trinquons ce soir !

Le battoir de la bonne Fée
Reste un secret de la maison.
La légende n'est d'ivoire !
Tant bas se couche... Ou a raison !...
Ah ! tous ces savants !... Féole,
Sur le nez, mets-leur ton battoir !...
Et nous, Vendécens, à Féole,
A ses gâteaux, trinquons ce soir !

Ces échaudés, Dieu me pardonne,
Le soir, encore plus qu'en plein jour,
On dirait presque une couronne !...
L'impudent !... si la honte-cœur
Pourrait saisir cette parole !...
Chut ! car je veux garder l'espoir,
Comme vous, amis de Féole,
De rouler dans mon lit ce soir !

Ces échaudés, Dieu me pardonne,
Tout dorés, voyez Vendécens,
Vrai, l'on dirait une couronne !...
Mais, regardez bien, Parisiens,
La pâte dure devient molle,
Dans le champagne péillant ;
A Paris, ainsi qu'à Féole,
Au dessert on est bon enfant

De leur bon vieux four de campagne
Il sortent secs, mais non fraudés,
Le champagne

Petits vers à l'Aesonième,
Unce à vous, entrerez-je un jour ?
Pour l'instant, ô blouse, ma mitre,
Prends bien garde à la honte-cœur !
Dans cette auguste nécropole,
Moi qui refusai de m'associer,
Mes bons échaudés de Féole,
Si j'allais m'échauder ce soir ?

Au fond des prisons policières,
Je plaindrais moins les prisonniers,
Si l'on vous avait pour geôliers,
Mesdames !... aimables geôliers,
Ah ! donnez-moi votre parole
D'apporter parfois au parleur,
Un frais échaudé de Féole,
Au pauvre échaudé du pouvoir !

Est-ce ma dernière soirée ?...
Les arbres, une fois encor,
Ont pouillé leur robe moirée
De feuilles mortes et de vieil or.
O bon vieil été que nous donne
Saint Martin, j'aime, à le revoir,
Et je viens saluer l'automne,
Avec vous, mes amis, ce soir.

Le rossignol et la saulette,
Dès longtemps ont pils leur essor,
Le rouge-gorge, sur le talis,
De mon vieux manoir chérite encor,
Il chante l'pauvre bestiole !
Pourtant le sang teint son peignoir !...
Petit échaudé de Féole,
Du pays parle-nous ce soir

Avez-vous vu les Lanières,
Fen d'artifice du bon Dieu,
Poussière d'or d'astéroïdes,
Poussière, dans la nuit, le ciel bleu ?
A Paris, notre métropole,
Les Parisiens n'ont rien pu voir...
Petit échaudé de Féole,
Là-has, qu'as-tu vu l'autre soir ?

« Là-has, vos étoiles resplétes,
« Nous les voyons, même en plein jour ;
« Complétez ces petites flammeches
« Sont-elles de la goule du four,
« Ça brille, ça éclaire et vole...
« La nuit, nous dormons comme un Loir.
Petit échaudé de Féole,
Du pays, parle-nous ce soir.

« J'ai vu de pauvres feuilles mortes
« Que le vent roule tristement,
« Et des balayeurs les cohortes,
« Passant sans bruit et balayant,
« Feuilles, papier, ruban, parole,
« Tout s'en va vite au dépotoir...
Petit échaudé de Féole,
Du pays, parle-nous ce soir.

« J'ai vu des programmes superbes,
« Collés sous le nez des badauds ;
« J'ai vu programmes, roses, herbes,
« Fauchés par la terrible faulx
« Du bon Vieux Temps ! par fois s'envole
« Le soir !

« J'ai vu... j'ai vu notre Vendée
« La même encor ; chacun là-bas,
« A son étoile, son idole...
« Mais j'ai vu, ne l'oublions pas,
« Que la France est la grande idole,
« Par-dessus tout, on veut la voir.
Petit échaudé de Féole,
Merci, tu parles bien ce soir.

« J'ai vu des amis que divise
« Un mot, une nuance... Mais,
« Au pays on a pour devise :
« Avant tout, soyons bons Français !
« Rouvines, Orléans, Arcote !
« Le Drapeau passe, on veut le voir...
Petit échaudé de Féole,
Ah ! que tu parles bien ce soir.

« Là-has encore on se chamaille,
« Mais toujours au pays lointain,
« Le soir, quand finit la bataille,
« Un trinque, on se serre la main ;
« Toute laine tombe et s'envole,
« Quand le vieux drapeau se fait voir.
Petit échaudé de Féole,
Parle encor du pays ce soir !

« En Vendée où l'on vit naguère
« Couler tant de pleurs et de sang,
« J'ai vu, quand on parle de guerre,
« Que chacun vite prend son rang,
« Près du drapeau... Cela console,
« Aux erreurs français renait l'espoir...
Petit échaudé de Féole,
Du pays parle encor ce soir.

« Au dessert, chez nous c'est l'usage,
« Au lieu de tant avocasser,
« J'ai vu Plaine, Marais, Bocage,
« Cousins, cousins, s'embrasser !
« N'allons-nous pas tous à l'école
« De Dieu, du pays, du devoir ?
Petit échaudé de Féole,
Tiens, je veux t'embrasser ce soir !

Au pays, ça vous ravigote,
Quand ensemble on boit à longs traits
Ce bon petit vin de Sizaire,
De Beauverrière ou Sigornais,
Et puis qu'on veuille au capitole,
Vive le bon vin du terroir !
Avec lui, je viens de Féole
Saluer les amis ce soir !

« J'ai vu dire qu'en la grand'ville
« Il est des Vendécens : c'est bon !
« Il en est cent, mille, cinq mille,
« Tous amis, tous frères, dit-on...
« Allons vrai !... eh bien, ma parole,
« C'est vrai, ce soir j'ai pu le voir.
Petit échaudé de Féole,
Embrassons-nous donc tous ce soir !



Bienvenue aux bébés de l'année



Tahys TEXIER	27 février
Cara DUAULT	9 mars
Noah POTIER	20 mars
Kevin HEISSAT	27 mai
Marine CHEMINANT	15 juillet
Luna DUBOIS	11 août
Eyser BOURRINET	26 septembre
Célyan RAMBAUD	11 octobre



Une pensée pour...

VAUCHER Pierre	9 mars
COUDRIER Colette	27 mars
CHENU Cyriaque.....	8 avril
ORVEAU Christian	21 avril
MAÏER Bruno	11 juillet
YOU Joël.....	23 août
CABOT Agnès.....	18 octobre
BOISSEAU Rémy	9 décembre
GUIMBRETIERE Claude ...	20 décembre



OUVERTURE DE LA MAIRIE 02 51 27 81 52

Mardi et Jeudi 14h à 18h
 Mercredi 8h30 à 12h30
 Vendredi..... 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 Samedi des semaines paires 9h à 12h

MONSIEUR LE MAIRE reçoit..... le mardi après-midi sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

- ▶ Consultez le site www.service-public.fr
- ▶ Site de la Préfecture www.vendee.gouv.fr
- ▶ Site du Conseil Départemental www.vendee.fr
- ▶ La réponse à vos questions sur les sujets de la vie : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille...



AGENCE POSTALE À FEOLE 02 51 27 81 70

51 Rue Georges Clemenceau
 Lundi au vendredi 9h - 11h15
 Samedi..... 9h - 11h45

Levée du courrier..... du lundi au vendredi à 9h et 11h15 aux boîtes postales situées dans le bourg de la Réorthe, Rue de l'Eglise, à La Leue, à l'angle de la Route Nationale et de la Rue Abbé Gaillard.

ASSISTANTES MATERNELLES

- ▶ Retrouvez la liste des assistantes maternelles à jour sur le site www.vendee-enfance.fr ou à la mairie, ou page 29.

ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico-social, 22 route de Nantes 02 51 27 32 59

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES...www.impots.gouv.fr

39 rue Flandres Dunkerque 85210 SAINTE-HERMINE
 Trésorerie municipale..... 02 51 27 36 72

CONCILIATEUR

Alain BUGAND 02 51 51 02 30 - 06 88 89 38 00

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jacky Joccotton 02 51 56 21 34
 Ou pour annoncer vos animations www.infolocale.fr

DDTM (Dir. Dép. des Territoires et de la Mer)02 51 50 11 50

19 Bd du Chail - BP 5985 201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

EDF 0 810 85 00 85

NANTAISES DES EAUX 02 28 15 31 50 / 0 969 320 404

11 Rue des Forêts, PA Polaris.....85110 CHANTONNAY

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE) .. 02 51 50 14 20

16 Quai Victor Hugo 85201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

MISSION LOCALE

- ▶ www.missionlocalesudvendee.com
- ▶ FONTENAY-LE-COMTE : 47 rue Tiraqueau..... 02 51 51 17 57
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr
- ▶ LUÇON : Antenne, 12 av de Lattre de Tassigny ... 02 51 56 89 12

POINT ACCUEIL CAF LUÇON

23 bis rue Jean Gabin 0 810 258 510

PÔLE EMPLOI

- ▶ FONTENAY-LE-COMTE Cedex 12, rue de la Chapellerie39 49
www.pole-emploi.fr
- ▶ LUÇON : Antenne, 2 Rue des Liquidambers

ORANGE 0 800 10 14 85

NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir mais afin de mettre à jour notre FICHER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS : L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.

LISTES ÉLECTORALES

POUR LES JEUNES AYANT ATTEINT 18 ANS, l'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la journée d'appel à la défense à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 26 MAI 2019

UNE NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR
vous sera transmise entre le 1^{er} avril et le 25 mai 2019

L'Etat a créé le Répertoire Electoral Unique (REU) :

- Suppression de la date limite du 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales.
- En 2019 : vous pourrez vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019
- A partir de 2020 : vous pourrez vous inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin.
- Courant 2019 : une plateforme internet permettra à tout électeur de vérifier son inscription sur la liste électorale



PACS (Pacte Civil de Solidarité)

La **déclaration conjointe de PACS** s'enregistre désormais, auprès de l'Officier d'Etat Civil, **à la mairie** de la commune de résidence, **sur RENDEZ-VOUS**, ou auprès d'un notaire.

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

FAITES VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Sur les sites : ants.gouv.fr ou service-public.fr

Créez votre compte et remplissez votre pré-demande.

Notez bien votre numéro de pré-demande ou imprimez le, vous en aurez besoin le jour de votre rendez-vous !

Puis choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

Les plus proches sont : CHANTONNAY..... 02 51 94 30 36

LUÇON..... 02 51 29 19 19

la carte grise à portée de clic !

La **télé-procédure** sur : immatriculation.ants.gouv.fr pour vos :

DEMANDE DE DUPLICATA (en cas de perte, vol, détérioration), demande de changement d'adresse ou de titulaire, déclaration de cession de véhicule :

- Créez ou **connectez-vous** à votre compte. Cliquez sur la rubrique concernée.
- Renseignez le **numéro d'immatriculation** et le **code confidentiel** figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- Vous pourrez **imprimer le certificat provisoire** et le récépissé de dépôt.
- Vous recevrez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

DANS LE CAS D'UNE CESSION, renseignez les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de votre véhicule. Un code de cession et un certificat de situation administrative vous seront attribués et devront être communiqués à l'acquéreur.

Des "Points numériques" existent à la Maison de l'Etat (sous-préfecture) de Fontenay-le-Comte pour ces démarches en ligne. Possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception. Un médiateur numérique peut vous assister.

le permis de conduire à portée de clic !

Depuis juin 2017, vous devez effectuer les démarches de renouvellement du permis de conduire, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : permisdeconduire.ants.gouv.fr

- Créez votre compte en cliquant sur : « Je fais une demande en ligne ».
- Rassemblez les pièces justificatives au format numérique (pdf, jpg...) : pièce d'identité et justificatif de domicile,
- Une photo numérisée : obtenez un code photo d'identité numérique auprès des cabines ou photographes agréés, afin que la photographie et la signature numérique soient compatibles avec la demande de permis de conduire en ligne.
- La liste figure sur le site de l'ANTS à la rubrique « services associés » et repérables par une vignette bleue.
- Vous recevrez ensuite votre permis de conduire à votre domicile.

EN CAS DE VOL OU DE PERTE, vous pourrez également effectuer votre déclaration de perte et acheter votre timbre fiscal en ligne. En cas de vol, déclaration préalable auprès d'un service de police ou de gendarmerie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR :

- ➔ effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ➔ s'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ➔ l'inscription sur les listes électorales.

Les personnes concernées doivent se présenter en Mairie munies du livret de famille.



ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. **Les malfaiteurs agissent généralement en binôme**. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, pompiers, etc.).

LES RECOMMANDATIONS

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires. Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, IL FAUT SYSTÉMATIQUEMENT :

- **IDENTIFIER** le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- **EXIGER** la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- **SOLLICITER** la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- **EN CAS DE DOUTE, REFUSER L'ACCÈS À VOTRE DOMICILE** et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
- **SI LE DÉMARCHEUR EST PARVENU À RENTRER DANS VOTRE HABITATION** : ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice,
- **EN CAS DE DÉMARCHAGE À DOMICILE ABUSIF AVÉRÉ** : il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

Sachez qu'un policier ou un gendarme :

- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
- ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tout comportement ou passages répétés vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un courrier électronique à : cptm.ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr

TARIFS
SALLE

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DES SALLES

à compter du 1^{er} FEVRIER 2018

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE	HORS COMMUNE
Mariage	230 €	300 €
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	120 €	180 €
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	80 €	120 €
Manifestations culturelles	60 €	110 €
Exposition-vente	150 €	200 €
Assemblée générale avec repas	70 €	170 €
Assemblée générale	Gratuit	110 €
Spectacles pour les écoles	Gratuit	
30 % de réduction pour les associations communales		
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	45 €	

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur	45 €	70 €
Buffet froid	70 €	95 €
Réunion après obsèques	Gratuit	
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	20 €	

A SAVOIR !

- ▶ **LA SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE** (250 pers maxi) comprend :
 - Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes.
 - Ne comprend pas de mise à disposition de vaisselles.
 - Devront être remis à la Mairie auprès du Régisseur des Recettes : un acompte de 40 € au moment de la réservation (sauf pour les associations communales) + un chèque de caution de 200 € à la remise des clés + une attestation d'assurance pour la durée de la manifestation.
 - Le paiement du solde du prix de la location à la remise des clés
 - En cas d'annulation, l'acompte de 40 € sera conservé.
 - Un état des lieux, intérieur et extérieur, est effectué par l'élu responsable juste avant et aussitôt après l'occupation de la salle.
- ▶ **LA SALLE DE LA MAIRIE DANS LE BOURG** de 80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes. Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.
- ▶ **UN TIVOLI** : armature métallique + bâches. 60 m² (12m x 5m). Prévoir une remorque pour le transport. Le tivoli n'est loué qu'aux habitants de La Réorthe, et ne doit pas sortir du territoire communal. La Mairie se réserve le droit d'effectuer tout contrôle à cet effet. Un contrat de location sera signé par le demandeur, avec une attestation d'assurance. Tarifs, caution : se renseigner en Mairie.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

ECOLE PUBLIQUE DES DEUX LAYS : 8 Place Paul Guinet

Le matin de 7h à 8h35 et l'après-midi de 16h30 à 19h (sauf vendredi : 16h30 à 18h30)

- 7h - 8h30.....2.50 €
- 7h30 - 8h30.....2 €
- 8h - 8h30.....1 €
- 16h30 - 19h.....4 €
- 16h30 - 18h30.....3 €
- 16h30 - 18h.....2.50 €
- 16h30 - 17h30.....2 €
- 16h30 - 17h.....1 €

Contacts :

Mairie 02 51 27 81 52
Garderie..... 07 84 97 34 91

RESTAURANT SCOLAIRE

Contact.....07 84 97 36 93

Le restaurant scolaire accueille les enfants des 2 écoles.

Les repas sont fournis par la Cuisine Centrale intercommunale en liaison chaude. Ce service dépend de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral qui fixe les tarifs chaque année.

CIMETIÈRE

ESPACE CINÉRAIRE

- ↪ Case colombarium > 3 urnes
 - ▶ 30 ans..... 860 €
 - ▶ 15 ans..... 600 €
 - ▶ 10 ans..... 350 €
- ↪ Cavurnes > 3 urnes
 - ▶ 30 ans..... 450 €
 - ▶ 15 ans..... 300 €
 - ▶ 10 ans..... 200 €
- ↪ Dispersion Jardin du Souvenir.....50 €
- ↪ Ouverture d'une case.....30 €

INHUMATION CIMETIÈRE

- ↪ Concession cinquantenaire 110 €/m²
 - ↪ Concession trentenaire 80 €/m²
- Le 14 Septembre 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour engager une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

EMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

▶ à côté de la Mairie, dans le bourg de la Réorthe

▶ Un 2nd défibrillateur a été installé à la salle Clemenceau

▶ Suivez les consignes orales données par le défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours que vous aurez préalablement prévenus ! SON UTILISATION EST À LA PORTÉE DE TOUS !!!



NOS PROS !



ARTISANS

CARRELEUR

AUGER Mickaël
12 rue Abbé Gaillard - LA LEUE
02 51 48 55 34

COUVREUR-CHARPENTE

CREA OSSABOIS
ZA Le Champs Marotte
02 51 28 74 97

DOMOTIQUE ET SÉCURITÉ

DOMOTIQUE 85
Automatisme de l'habitat
155 rue G. Clemenceau - FÉOLE
02 51 56 72 96
www.domotique85.fr

ÉBÉNISTE DECORECUPBOIS

Émilie GUILLET
Meubles en bois de récupération
Le Calvaire
06 03 35 06 85
m.facebook.com/Decorecupbois
eguillet85210@gmail.com

MAÇONNERIE

BG MAÇONNERIE RÉORTHAISE
*Couverture - Maçonnerie
Assainissement*

ZA CHAMP MAROTTE

02 51 28 74 97
Francis : 06 35 15 39 48
Bernard : 07 71 11 60 65
bgmaconneriereorthaise@orange.fr

LG ECO - GAUTRON Laurent

Maisons écologiques
4 impasse du Four
06 45 01 97 70
lg.eco@orange.fr

MENUISERIE

GRILLARD David
124 rue Nationale - LA LEUE
02 51 94 46 60

PAYSAGISTE / ENTRETIEN

MÉRIDIIONALE VERT
*Vente directe le samedi de la
mi-mars à la mi-octobre de
8h30 à 12h*
ZA Le Champs Marotte
02 51 27 24 06

OZAE - Antoine POTIER

Graviers-déco
ZA Champ Marotte
06 74 92 80 47
chantonnay@ozae-
graviersdeco.com

PLOMBERIE / CHAUFFAGE

LAFOSSE Jean-Paul
Rue du Champ des Fiefs
06 78 18 02 82
contact@plomberie-lafosse.com
www.plomberie-lafosse.com

ZEN&EAU Mathieu LESAGE

108 rue de la Poirasse
07 88 02 91 27
zeneau8@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Bernadette BERTREUX
51 rue du Champ des Fiefs
02 51 28 60 85

Katia BORDAGE
19 rue du Champ des Fiefs
02 51 27 81 09

Laëtitia CARTRON
4 La Coudraie
02 44 59 60 47 - 06 21 77 71 60

Estelle DAILLEUX
64 rue Abbé Gaillard - LA LEUE
02 51 98 23 94

Sophie DELRUE
24 rue du Stade
07 83 63 46 35

Kimberley INGREMEAU
4 rue des Campanules
06 76 92 38 03

Blandine JOUIN
55 rue Abbé Gaillard - LA LEUE
02 51 06 09 99

Jocelyne OUVARD
Le Calvaire
5 rte de St Martin-Lars
02 51 27 81 36

Christiane RENAUD
29 rue du Féolet - FÉOLE
02 51 27 89 41

COMMERCES

RESTAURANT LES ROUTIERS

GAUTUN CHRISTIAN
4 rue Nationale - LA LEUE
02 51 94 41 46

BIEN-ÊTRE

DIGI FORM

Amincissement et anti-stress
89 rue des Rouillères - FÉOLE
06 20 05 57 97

SOPHROLOGIE

Sylvie SURRAULT
Séances indiv. ou collectives
06 82 47 72 04
sylvie.surrault@gmail.com
www.sylviesurrault.com

YOGA

Nathalie MOUNE
Cours adultes et enfants
85 rue du Lac - LIBAUD
06 32 98 99 67
www.yoga-nat.fr

ENTREPRISES

MATERIEL AGRICOLE

LOUINEAU-TURPAUD SARL
75 rue des Diligentes - FÉOLE
02 51 27 82 23

MATÉRIEL MÉDICAL

HELYTIS-SOLIMEKA
ZA Champ-Marotte
02 51 27 89 89
d.papin@solimeka.fr
contact@helytis.fr
www.helytis.fr

TRAVAUX PUBLICS

Patrick et Franck RENAUDET
*Terrassement, assainissement
et location de matériel
(tracteur, pelle)*
Landrie
06 14 59 57 76
www.travaux-publics-renaudet.com

GÎTES

GÎTES COMMUNAUX

LES VALLÉES
*6 pers. / 85 m² + grand espace
vert + terrasse close de 50 m²*

LES TERRASSES
*5 pers. / 55 m² + terrasse
+ grand espace vert de 200 m²*
Réservations auprès de Gîtes de
France.

GÎTES PARTICULIERS

LES SENTIERS DE LIBAUD
Gîtes de France / 3 épis
46 rue du Lac
06 40 49 99 53

**LES MOULINS DE LA PLACE
Bernard et Mithé DRAPEAU**
3 gîtes meublés avec piscine
Les Moulins de la Vallée du Lay
02 51 97 22 28
www.giteslaplace.fr

LA MULOTINE

La Coudraie
Grand gîte pour 4 à 20 pers.
lamulotine@gmail.com

SERVICES

GARAGES

SARL AUVINET-COULON
*Entretien, réparation et vente
de véhicules automobiles
légers - Agent RENAULT*
14 rue Nationale
02 51 94 37 10

OFF ROAD TECHNOLOGIE Freddy VALADE

*Préparation de véhicules de
compétition*
89 rue des Rouillères - FÉOLE
09 67 54 16 63

TAXI RÉORTHAIS

GAUTRON JEAN-PIERRE
96 route de la Bouillée
02 51 97 37 02
06 03 26 33 96

VENTE À LE FERME

FROMAGES DE CHÈVRE

Dominique OUVARD
FERME LES PAMPILLES
RÉORTHAISES
Route de St Martin-Lars
06 76 24 83 94
*Vente à la ferme de fromages
de chèvre tous les vendredis de
16h30 à 19h*

PORTES OUVERTES
samedi 23 MARS 2019



RÉORGANISATION DES JOURS ET HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

→ COUP D'ENVOI DÈS LE 1^{er} JANVIER 2019 !

• EN DÉCHÈTERIE : consignes à respecter afin de limiter le temps d'attente et d'optimiser le tri de vos déchets

- ▶ **Tri** ses déchets par matière avant le départ en déchèterie pour gagner du temps sur site
- ▶ **Bâcher** son chargement pour éviter les envols pendant le transport (beaucoup de déchets sont retrouvés en bord de route)
- ▶ **Patienter** à l'entrée de la déchèterie, le temps que l'agent procède à l'enregistrement du passage et autorise le dépôt
- ▶ **Stationner** son véhicule en haut de quai et rouler au pas dans la déchèterie
- ▶ **Éviter** au maximum le samedi et les heures de grande affluence
- ▶ **Ne pas hésiter** à solliciter l'aide et le conseil de l'agent en cas de doute sur un déchet
- ▶ **Ramasser** les éléments tombés sur la chaussée après vidage et laisser la place propre

• COLLECTE DES DÉCHETS ET DES SACS JAUNES

- ▶ **Sortir** son bac d'ordures et les sacs jaunes la veille de la collecte (les heures de ramassage pouvant être avancées pour des raisons techniques)
- ▶ **Positionner** impérativement son bac sur les points de regroupement, avec les poignées orientées côté route.

RENSEIGNEMENTS

- ▶ Détail des nouveaux horaires dans le calendrier de collecte 2019 et dans le Guide du tri
- ▶ Vous pouvez aussi contacter :

SERVICE DÉCHETS
Communauté de communes Sud Vendée Littoral
02 49 58 00 99
www.cc-sudvendeelittoral.fr



OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES

STE GEMME-LA-PLAINE, ZA de Champéreau

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 16h30
Mercredi		14h - 16h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 16h30
Samedi	9h - 12h30	

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 17h30
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30	

STE HERMINE, Chemin de Choreau

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h30	
Mardi	9h - 12h30	14h - 16h30
Mercredi	9h - 12h30	
Jeudi		
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 16h30

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h30	
Mardi	9h - 12h30	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h30	
Jeudi		14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 17h30

LA CHAPELLE THEMER, LA SAVONNETTE

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 16h30
Mercredi		14h - 16h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 16h30
Samedi	9h - 12h30	

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 17h30
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30	

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL (CCSVL) 02 51 97 64 64
17 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 85400 LUÇON
accueil@sudvendeelittoral.fr

MÉDIATHÈQUE PIERRE MENANTEAU 02 51 56 10 90
Rue de l'Adjudant Barrois 85400 LUÇON
mediatheque@sudvendeelittoral.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE 02 51 28 85 12
35 route de Nantes 85210 STE HERMINE
emi.saintehermine@sudvendeelittoral.fr

CENTRE AQUATIQUE 02 51 56 3 78
1 Quai Est du Port 85400 LUÇON
accueil-piscine-lucon@sudvendeelittoral.fr

CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE 09 67 18 09 35
62 avenue des Frênes 85210 STE HERMINE

MAISON DE L'ENFANCE 02 51 27 86 82
Avenue des Albizias 85210 STE HERMINE

3 ACCUEILS DE LOISIRS 02 51 30 47 09
60 chemin de l'Anglée 85210 STE HERMINE
16 rue des Ecoliers 85400 STE GEMME-LA-PLAINE
1 rue des Vergers 85410 LA CAILLÈRE

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC 02 51 56 70 88
43 rue du 11 Novembre 8545 CHAILLÉ-LES-MARAIS

SERVICE D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS 02 28 14 20 20
22 route de Nantes 85210 SAINTE HERMINE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 51 97 64 64
17 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 854 LUÇON

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 02 51 30 51 15
5 rue Hervé de Mareuil 8532 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

SERVICE TOURISME INTERCOMMUNAL 02 28 14 02 13
Rond-point "La Delphine" 85580 ST MICHEL-EN-L'HERM

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SUD VENDÉE LITTORAL 02 51 56 37 37
info@sudvendeelittoral.com Site : www.sudvendeelittoral.com

BRUITS DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 14h - 19h30
Samedi 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanche et jours fériés 10h - 12h

En dehors de ces tranches horaires, c'est une infraction passible d'une amende de 1500 € selon durée et heure !



BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS INTERDITS !



Toute **INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX** (déchets verts : tonte de pelouses, taille de haies...) à l'air libre est **INTERDITE**

EN PERMANENCE ! Déposez vos DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE OU PROCÉDER AU PAILLAGE OU COMPOSTAGE !

Le brûlage des déchets verts peut occasionner :

- des odeurs et fumées gênantes pour le voisinage
- des nuisances sur l'environnement et la santé
- la propagation d'incendie
- des émissions de substances polluantes...

ANIMAUX DOMESTIQUES



➔ **CHIENS ERRANTS** : Tout propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la fuite de ses animaux présents sur sa propriété. La Communauté de communes a mis en place sur l'ensemble du territoire, une fourrière communautaire. Ainsi **les chiens errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance seront conduits en fourrière**. Ensuite, ils seront soit transférés dans un refuge, soit euthanasiés à l'issue du délai de garde réglementaire (8 jours), si leur propriétaire reste inconnu et si aucune solution alternative n'a été trouvée.

➔ **SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL**, n'hésitez pas à les contacter. Lorsqu'un chien ou un chat est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, pour le récupérer, acquitter les frais de capture, de nourriture, de garde, de transport, de soins et d'identification.

LE HAMEAU CANIN

chemin de la Colinerie 85400 LUÇON

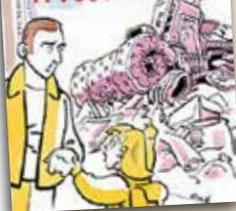
06 40 07 74 64

➔ **PROPRETÉ !** sur l'ensemble du territoire, les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées.

➔ **CHIENS DE 1^{re} ET 2^e CATÉGORIE** (dits dangereux) doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration en mairie, avoir leur certificat de vaccination à jour et une attestation de responsabilité civile. Ces chiens doivent obligatoirement circuler muselés et tenus en laisse.



LA PROPRETÉ S'APPREND A TOUT ÂGE !



INCIVILITÉS !

Des **DÉPÔTS SAUVAGES** d'ordures ménagères, de matériaux et déchets verts ont été constatés sur les bords de nos routes ! Nos chemins ne sont pas des déchèteries !

La commune déplore fortement ces incivilités et indique que **ces pratiques sont inadmissibles et PASSIBLES D'AMENDE !**

➔ Ces dépôts ont un coût pour la collectivité : les services techniques doivent récupérer ces sacs et les traiter.

➔ Seuls les papiers et les verres doivent être mis dans les containers prévus à cet effet. Les autres déchets doivent être emmenés dans les déchèteries !



LES ÉCOLES DES MINOTS ET DES DEUX LAYS

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe les écoles publiques de Saint-Juire-Champgillon et de la Réorthie.

LES MINOTS : 2 classes de maternelle à ST JUIRE-CHAMPGILLON

- Mme GILBERT (directrice) : 3 TPS + 13 PS + 6 MS
- Mme PUBERT : 6 MS + 9 GS

LES DEUX LAYS À LA RÉORTHE

↳ 3 classes élémentaires

- Mme OUVRARD et Mme PESTEL : 15 CP + 13 CE2
- M. FOUCHEROT : 13 CE1
- Mme GRIMAUD (directrice) et Mme PESTEL : 14 CM1 + 7 CM2

↳ **thématique 2018-2019 : LES ARTS.** L'équipe enseignante lie ce choix pédagogique au Centenaire de la Grande Guerre. En effet, un partenariat a été mis en place avec l'ACL et la municipalité pour commémorer cet anniversaire en mettant à l'honneur George Clemenceau qui était un amoureux de l'Art.

PROJETS ET TEMPS FORTS COMMUNS AUX 2 ÉCOLES :

↳ **"Ecole et cinéma"** : avec la participation financière des mairies aux entrées et celle de la Communauté de Communes qui organise le transport.

↳ **"Les Incorruptibles"** : une sélection de livres financés par la Mairie de La Réorthie dans le cadre d'une subvention exceptionnelle. Chaque année, les élèves du CP au CM2 votent au mois de mai pour leur livre préféré dans la salle du Conseil Municipal. Cette élection est organisée avec la participation des élus.

↳ **Rencontre Halloween** : Les élèves et l'équipe éducative du RPI se retrouvent tout au long de l'année autour de rencontres.

Cette année scolaire 2018-2019, nous avons organisé une «rencontre Halloween» pour regrouper tous les élèves du RPI. Des ateliers menés toute la journée ont permis aux élèves d'échanger autour de domaines différents (danses, chants, arts plastiques, lectures...). Les spectateurs venus à 15h, ont pu apprécier le fruit du travail des élèves à travers une petite représentation. Cette rencontre, revisitant les traditionnelles rencontres de Noël et du carnaval, a permis de partager de nouveaux moments.

↳ **Rencontre inter-écoles** : En ce début d'année scolaire, les élèves de l'école des Deux Lays ont participé à une nouvelle rencontre inter-écoles : la course longue.

Chaque élève s'était fixé préalablement un contrat pour parvenir à réaliser une certaine distance en un temps donné le jeudi 18 octobre. Les encouragements et la motivation étaient au rendez-vous !



INFOS PRATIQUES

Retrouvez-nous en ligne sur le site de l'école rpi-juire-reorthie-85.ac-nantes.fr

ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS

Directrice, Madame Gilbert02 51 28 80 68
10 rue de Bizet - 85210 ST JUIRE-CHAMPGILLON
ce.0850546g@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Ven.....9h - 12h / 13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS

Directrice, Mme Grimaud02 51 27 81 54
8 place Paul Guinet - 85210 LA RÉORTHE
ce.08500435l@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Ven.....8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2017-2018

↳ **Classe-découverte à Loches** du 12 au 16 février : ce séjour éducatif organisé par l'équipe enseignante a permis aux élèves (du CP au CM2) de comprendre les périodes historiques du Moyen-Âge et de la Renaissance (forteresse de Chinon et Loches, châteaux de Chambord et Amboise, ainsi que le Clos Lucé). Nous remercions particulièrement les parents pour leur implication.

↳ **Le carnaval** a été organisé à St Juire, avec le personnel municipal des 2 communes. Les accessoires ont été réalisés lors des TAP (sur le thème de l'Histoire).

↳ **« L'avenir est dans le Pré »** : projet mis en place en partenariat avec l'ACL Des visites de l'exploitation agricole de Matthieu CAREIL à La Rallièrre ont permis de réfléchir à différentes thématiques à travers divers ateliers (travail d'un agriculteur, impact sur le paysage, cultures des sols...). Le résultat de ce travail a été exposé lors de la manifestation le 27 mai 2018.

↳ Les élèves ont également participé aux rencontres entre écoles (danses, rugby, CROSS).

↳ Les CM se sont déplacés au collège de l'Anglée pour appréhender leur futur environnement scolaire.





APE LA MARELLE

PRÉSENTE AU CÔTÉ DES ENFANTS ET DES ENSEIGNANTS

La Marelle, association des parents d'élèves du RPI St Juire-Champgillon/La Réorthe, rassemble les parents qui souhaitent être acteurs dans la «vie» scolaire de leurs enfants.

OBJECTIFS :

- ↳ Les différentes manifestations telles que **la marche gourmande, le repas de l'Avent et le concours de pêche** permettent, d'une part, de verser aux 2 écoles des aides financières pour l'achat de matériel ou pour des sorties pédagogiques et, d'autre part, de construire un lien indispensable entre parents, enseignants et élus qui peuvent alors échanger en toute convivialité.
- ↳ Cette interaction est essentielle dans la réussite scolaire et sociale de nos enfants et doit être la priorité de chacun.

INFOS PRATIQUES

Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : lamarelle85@yahoo.fr

NOTRE AGENDA 2019

Concours de pêche.....	11 mai
Fête des Prix	29 juin
Marche gourmande	21 septembre
Repas de l'Avent	16 novembre
L'assemblée générale	6 Septembre

UN GRAND MERCI !

- ↳ aux Parents qui ont su apporter leur bonne humeur et leurs coups de main qui ont largement contribué à la réussite des différentes fêtes.
- ↳ Nous remercions les équipes enseignantes et les municipalités pour des collaborations de proximité faciles et constructives.
- ↳ Merci également aux associations, aux sponsors et aux habitants des deux communes pour l'accueil réservé à nos actions.

LA MARCHÉ GOURMANDE



LA JOURNÉE PÊCHE



LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

ÉCOLE JEANNE D'ARC

LES TEMPS FORTS DE 2017-2018 :

↳ « **À la découverte des contes** » : chacune des classes de notre école a travaillé sur ce thème. L'objectif était de faire découvrir à nos élèves des contes traditionnels et de développer ainsi une culture littéraire. Nous avons également lu et exploité des contes détournés et fait la connaissance d'auteurs de littérature de jeunesse qui excellent en la matière.



Les élèves de cycle 3 ont pu mettre en scène, notamment lors de la kermesse, l'histoire d'Hansel et Gretel avec beaucoup d'humour et de talent.

Les élèves de la maternelle au CE1 ont, quant à eux, rencontré des animaux et des personnages de contes lors de la visite de Legendia park, près de Nantes. Ainsi, nous avons pu approcher de très près les rennes du Père Noël ou bien encore le loup.



↳ « **De la source à l'estuaire** » : Ce projet nous a été proposé par la nouvelle Communauté de Communes Sud Vendée Littoral. L'objectif était de faire découvrir aux enfants la variété des paysages sur le territoire de la Communauté de Communes, de la faune et de la flore, du bocage jusqu'à la côte.

Les écoles qui ont participé ont été jumelées pour travailler ensemble. L'école Jeanne d'Arc de La Réorthe a donc accueilli l'école publique de Chaillé-les-Marais pour une visite du barrage de l'Angle-Guignard. Des animateurs sont venus en classe expliquer comment l'eau se déplaçait sur le paysage jusqu'à la mer. Puis, une journée à la Fauter-sur-mer a clôturé le projet avec toutes les autres écoles participantes.

↳ **Projet solidaire : la course féminine « La Sénégazelle ».**



Mélanie Grellier, une des enseignantes de cycle 3, s'est préparée une partie de l'année à la fameuse course à pied, réservée aux femmes, au Sénégal. L'objectif de cette course est de courir dans le désert de villages en villages, et d'apporter à chaque école du matériel scolaire. Les enfants se sont donc mobilisés pour rassembler du petit matériel scolaire que Mélanie a pu distribuer tout au long de son périple.

Les élèves de l'école avaient également fabriqué un calendrier perpétuel et réalisé un livre de contes qu'elle a pu offrir à une classe en Afrique. Les élèves de La Réorthe se sont beaucoup investis dans ce projet et ont visionné avec beaucoup d'émotions et de plaisir les vidéos que Mélanie nous a rapportées.

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

19 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE

02 51 27 80 87

ecoleprivée.lareorthe@orange.fr

PORTES OUVERTES

SAMEDI 27 MARS DE 10h à 12h

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent d'ores et déjà contacter l'école par téléphone ou mail. 2 matinées "découverte" sont organisées courant juin, pour les petits. N'hésitez pas à nous contacter.

LE PROJETS 2018-2019...

↳ **L'EXPOSITION CLEMENCEAU** : notre école a participé aux 2 temps forts « Clemenceau » sur la commune, lors de l'après-midi organisé au château de l'Aubraie et lors des commémorations du 11 novembre. La classe de CE2/CM s'est beaucoup investie dans la réalisation de panneaux documentaires sur l'homme, Georges Clemenceau. Ceux-ci ont été exposés à l'arrivée du Maréorthon.

↳ **Nous travaillons sur le thème « AU FIL DU TEMPS »** : Nous allons découvrir différentes époques en fonction des projets spécifiques à chaque classe.

- « **De faux et d'épée** » : la classe de CP/CE1 et les CE2 participent au grand projet pluridisciplinaire organisé par l'UGSEL de Vendée (Fédération sportive éducative de l'Enseignement Catholique). Celui-ci regroupe environ 1200 élèves sur toute la Vendée sur le thème du Moyen-Âge. Une correspondance scolaire est organisée avec une classe de l'école Saint Jean-Baptiste de Montaigu afin de partager leurs différents travaux. Nos élèves vont s'initier à la calligraphie et l'enluminure, à l'héraldique (la science des blasons), la construction des cathédrales et les métiers du bâtiment, mais aussi à la danse médiévale, au tir à l'arc et autres jeux collectifs. Une journée au château de Tiffauges, le jeudi 7 juin, clôturera ce grand projet.
- En parallèle, la classe de maternelle va poursuivre son **travail sur les contes**, et notamment les contes de princes et de princesses, et découvrira également quelques éléments du Moyen-Âge. Une **sortie pédagogique au château de Tiffauges** sera organisée pour les élèves de la Petite à la Grande Section.



↳ **LA CLASSE DÉCOUVERTE À PARIS** : Les CM1 et CM2 partiront 4 jours avec les CM de l'école Saint Pierre de Champ-Saint Père à la découverte de Paris. En lien avec notre thème de l'année, ils visiteront le Musée de la guerre et pourront découvrir le tombeau de Napoléon. Ils visiteront le château de Versailles et le musée d'Orsay, entre autres. La visite de l'Assemblée Nationale et la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu seront aussi au programme.





OGEC ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

L'OGEC EN QUELQUES MOTS...

► L'OGEC a pour but d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante de l'école Jeanne d'Arc, les conditions optimales pour permettre la réalisation du projet éducatif de l'établissement.

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'OGEC S'ORGANISENT AUTOUR DE 2 AXES :

↳ L'animation et la communication

- Organisation de manifestations : fête de Noël, kermesse...
- Relation avec les enseignants pour la mise en place des sorties, activités...
- Relation avec la commune : réunion avec les élus pour définir le montant de la participation, bulletin municipal...

↳ La gestion

- Gestion du personnel : contrat de travail, salaires...
- Gestion financière : rétributions des familles, comptabilité de l'école, budget prévisionnel...
- Gestion du matériel et des bâtiments : entretien, travaux...

► En parallèle à ces missions et dans la dynamique de créer une APEL au sein de l'école, nous avons mis en place une Commission Famille pour établir un autre type de lien entre l'école et les familles, plus axé sur l'aspect pédagogique et l'éducation, en lien avec les projets de l'équipe enseignante sur l'année en cours.

► La Commission Famille créée au cours de l'année scolaire 2017/2018 participe activement à la vie de l'école en proposant différentes animations : café d'accueil le matin de la rentrée scolaire, stand de livres au cours du marché de Noël, participation au carnaval de l'école avec la venue d'un conteur... D'autres idées et projets sont en réflexion !!!

REMERCIEMENTS : Nous adressons un grand merci à tous les parents d'élèves qui participent au bon fonctionnement de l'école en s'investissant dans la préparation et l'organisation des fêtes mais également à tous les participants qui, par leur présence, nous aident à mener les projets pour l'école !

INFOS PRATIQUES

OGEC Ecole Jeanne d'Arc 02 51 56 38 14

ogec.lareothe@orange.fr

L'OGEC propose de la location de vaisselle et plateaux

LE BUREAU

Co-Présidents Elise AUGUIN et Julien REMPILLON

Vice-Président Loïc MEUNIER

Trésorière Adeline SOULARD

Vice-Trésorière Vanessa BOURDET

Secrétaire Sandrine MICHAUD

Vice-Secrétaire Mélanie MORISSET-DESCOUX

Membres : Mickael ARNOUX, Cindy ARNOUX, Blandine BEBIN, Pascal BEAUPREZ, Lydie BENIT, Ludivine CHASSERIEAU, Angeline GAUTRON, Sabrina JOUSSE, Mickael LEPESQUEUR, Estelle PERAUD, Jean-Baptiste PUAUD

NOTRE AGENDA 2019

Vente de pizzas vendredi 1^{er} mars

Soirée Jeux-Vidéo, Salle Clemenceau 30 mars

Vente de Préfous à définir

Kermesse, Salle Clemenceau samedi 15 juin

2018-2019 :

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 19 octobre 2018 et nous comptons désormais 18 membres.

Elise AUGUIN et Julien REMPILLON ont été renouvelés et restent en co-présidence de l'OGEC pour cette nouvelle année scolaire, et nous accueillons 3 nouveaux membres : Angeline GAUTRON, Cindy ARNOUX et Michael LEPESQUEUR.



LE FOYER RURAL DE LA RÉORTHE

LE FOYER RURAL DE LA RÉORTHE C'EST :

- ◆ Plus de 70 bénévoles de tout âge, les plus jeunes n'ont pas 10 ans, quand aux plus anciens ils ont passé les 70 ans, mais chut ! on ne vous en dira pas plus...
- ◆ Plusieurs rendez-vous tout au long de l'année entre bénévoles.

POUR L'ANNÉE 2018

- ◆ En janvier, nous nous sommes retrouvés pour les voeux autour de jeux, de grillés de moquettes et de galettes des Rois.
- ◆ Puis, tout au long de l'année : une sortie d'une journée aux Machines de l'île à Nantes, un voyage de plusieurs jours en Catalogne, notre désormais traditionnelle soirée bowling, une soirée spectacle et l'assemblée générale suivie de son repas...
- ◆ Un grand rendez-vous avec les Réorthais et des gens de tout le département : La Fête de l'anguille qui cette année encore, nous a permis de régaler plus de 700 convives toujours aussi heureux de venir déguster nos délicieuses anguilles grillées.
- ◆ Des projets pour les années à venir : rien n'est encore bien défini, mais nous travaillons à des propositions de nouveaux voyages, sorties, concerts, spectacles, toujours soucieux d'offrir à nos bénévoles encore plus de moment de loisirs ensemble.
- ◆ Finalement, le Foyer Rural c'est surtout du partage, des anecdotes, des discussions, des rires et une organisation bien rodée pour que notre fête estivale se déroule dans les meilleures conditions et que toutes et tous passent de bons moments !

INFOS PRATIQUES

Réservation, service de location
Thérèse SAGOT (responsable de la location)
02 51 27 83 98

NOTRE AGENDA 2019

43^e FÊTE DE L'ANGUILLE
Dimanche 25 AOÛT

- ◆ Chaque année, nous accueillons de nouveaux adhérents, nous tenons à nouveau, à leurs souhaiter la bienvenue parmi nous. Si comme eux, vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous accueillir.
- ◆ Profitons-en aussi pour remercier tous nos bénévoles ainsi que les jeunes du Foyer de la Réorthe sans qui rien ne serait possible.

EN 2019

- ◆ Dans tous les cas, notez d'ores et déjà sur vos agendas, le rendez-vous **DIMANCHE 25 AOÛT 2019 POUR NOTRE 43^e FÊTE DE L'ANGUILLE !**

SERVICE DE LOCATION

Nous vous rappelons que nous proposons aussi un service de location de vaisselle, tables, bancs, chapiteaux, percolateur...

Pour connaître les tarifs et les disponibilités ou faire une réservation, merci de contacter Thérèse SAGOT (responsable de la location).

Les membres du bureau du Foyer Rural de La Réorthe vous souhaitent une TRÈS BONNE ANNÉE 2019 !





LES ASSOCIATIONS



LE FOYER DES JEUNES

LE FOYER DES JEUNES, EN BREF, EN 2018, C'EST :

- ◆ 27 membres, des jeunes de 13 ans à l'âge adulte,
- ◆ 1 bureau adulte + 1 bureau jeune
- ◆ de l'ambiance + des sorties + du partage + des projets.
- ◆ Si jamais vous ne le saviez pas, et ils ont été les moments forts de 2018, nous avons répondu présents auprès de l'association des Anciens combattants pour être porte-drapeau lors de la cérémonie des 100 ans de la Grande Guerre
- ◆ Nous avons remporté la 2^e place aux Jeux intervillages et nous sommes allés faire du télé-ski nautique ! Sans oublier nos épreuves koh-lanta qui suivent leur cours...

NOS PROJETS :

→ **UNE NOUVELLE CUISINE** : un projet monté par et pour les jeunes ! Le foyer s'est mobilisé auprès de la Mairie afin d'acquiescer une nouvelle cuisine.

Nous souhaitons remercier la commune pour son investissement sur ce projet qui est important pour nous.

→ **UNE SORTIE** collective prévue pour fin 2019, on vous tiendra au courant...

→ LE CHAMPI'TRAIL : UN NOUVEAU PROJET INNOVANT !

Nous souhaitons depuis quelques années créer un nouvel événement sur la commune. La question était « lequel ? ».

Nous nous lançons aujourd'hui dans la réalisation d'un trail, c'est-à-dire **une course en pleine nature**. Les principaux objectifs de ce projet sont de fédérer les jeunes de la commune au sein de notre association, de leur permettre d'acquiescer des connaissances et des compétences sur la création et la mise en place d'un événement, mais aussi de fédérer toute la commune.

Le CHAMPI'TRAIL aura lieu le dimanche 29 SEPTEMBRE 2019, sur La Réorthe, avec 3 circuits : 5, 12 et 25 km.

Nous avons également décidé de soutenir, à travers cette manifestation, l'association RÊVES qui réalise les rêves des enfants gravement malades.

Ce projet est aussi en lien avec les motivations de l'ACL : dynamiser la commune, créer un événement novateur, contribuer à une cause.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ce projet, sous quelque forme que ce soit, prenez contact avec le Foyer des Jeunes et envoyez-nous vos coordonnées sur notre adresse mail.



CONTACTS

FOYER DES JEUNES

Route de la Bouillée - 85210 LA REORTHE

Présidente, **Anaëlle BLANCHET**

06 29 64 33 45

lareorthe.foyer de jeunes@gmail.com

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU FOYER DES JEUNES :

- **Le 14 juillet pour le repas moules/frites** suivi d'une soirée dansante et d'un superbe feu d'artifice.
- **Les jeux intervillages** pour venir nous soutenir.
- Et vous nous retrouverez aussi **lors du Maréorthon** sur les ravitaillements
- ou encore à **la Fête de l'Anguille** lors du service à table, pour le soutien que nous portons aux associations communales.

TU SOUHAITES REJOINDRE LE FOYER DES JEUNES ?

Le Foyer des Jeunes c'est aussi : des soirées et repas à thèmes, des sorties selon les envies des jeunes, des moments de partage, de l'amusement, des rencontres, l'entrée dans la vie active et la réalisation de projets. Alors viens nous voir et si tu le souhaites, REJOINS-NOUS !





LE FOOTBALL CLUB

Avec un effectif qui se maintient depuis plusieurs années, le FCPRJ souhaite vous faire part de ses nouveautés :

LE FC PRJ POUR LA SAISON 2018/2019 C'EST :

↳ L'engagement de son équipe sénior féminine en championnat, dont le club est fier. L'équipe, qui a commencé par des entraînements la saison dernière avec 3 filles, est aujourd'hui à un effectif de 19 licenciées et des matchs qui leurs permettent d'évoluer.

L'objectif principale de cette première année est de créer une cohésion solide. Un objectif que les filles semblent remplir aisément.

Elles jouent le dimanche à 13h, lorsque c'est à domicile, au stade de Saint Philbert-du-Pont-Charrault.

↳ C'est aussi l'arrivée de nouveaux vestiaires au stade de la Réorthie, que le club attend avec impatience. Ceux-ci vont permettre d'accueillir les clubs adversaires dans de meilleures conditions.

↳ Et un concours de palet qui a affiché complet pour sa première édition !



INFOS PRATIQUES

Co-président, David LEBIHAN 06 50 07 22 05

Co-président, Didier BLANCHET 06 25 62 31 33

Trésorier, Luc GODREAU 06 08 34 32 82

Secrétaire, Christophe GUINAUDEAU ... 06 01 38 09 78

NOTRE AGENDA 2019 (À ST PHILBERT)

9 février Repas du foot

22 mai Tournoi de foot adapté à Chantonnay

18 août Fête du foot



Consulter notre actualité sur le blog :
Fcprj.footeo

NOS ÉQUIPES

- 5 équipes seniors, dont une féminine et une de vétérans,
- une équipe de foot adapté
- des équipes jeunes (de U6 à U9 en école de foot du F.C.P.R.J, de U11 à U13 en école de foot avec Chantonnay, de U15 à U17 en groupement avec Chantonnay).
- Sans oublier les dirigeants, nos arbitres, mais aussi tous les bénévoles qui œuvrent pour le club.



LE MARÉORTHON 2018

UN MARÉORTHON BIEN ARROSÉ !



↳ Le moins que l'on puisse dire c'est que cette journée du 11 novembre fut bien arrosée. Bien trop pour drainer jusqu'à La Réorthe les quelques 2500 randonneurs qui nous rejoignent habituellement.

↳ Seulement **1005 PARTICIPANTS** : 568 marcheurs et 437 VTTistes. Nos bénévoles, aux inscriptions, aux postes de ravitaillement, au buffet, au repas ont eu beaucoup moins de travail qu'à l'accoutumée ! Par contre, côté sortie de

parking, il a fallu pousser (avec des bras) et tirer (avec un tracteur) plus d'un véhicule. Du travail également pour le lavage VTT ; seul avantage de la situation : la boue n'était pas collante.

- ↳ Pour les randonneurs aussi (et surtout), la journée fut galère ; il a fallu ramer pour s'en sortir. Nombreux sont les VTTistes qui ont mis le cap prématurément sur la salle Clemenceau; ceux qui persistaient ont mis évidemment plus de temps que d'habitude ; Mais finalement tout le monde est rentré à bon port.
- ↳ On pourrait se lamenter de cette météo pourrie et de ses conséquences. Nous avons préféré féliciter et remercier les 1000 courageux qui étaient là. Tels ces valeureux VTTistes du club des « BushMaine » de St Georges de Montaigu qui, après avoir constaté les dégâts causés par la tornade qui a touché ce matin-là leur commune, sont malgré tout venus à La Réorthe pour une rando VTT très particulière.
- ↳ Nous avons préféré aussi nous féliciter pour l'ambiance entre randonneurs et entre bénévoles, ambiance qui est restée résolument au « beau fixe » (faut le faire !) et pour notre réussite. Car nous considérons que cette journée fut, malgré tout, une réussite !
- ↳ Lisez par exemple ce témoignage, ci-contre, d'un VTTiste des environs de Niort qui découvrait le MaRéorthon.
- ↳ Après un tel message, comment ne pas repartir pour 2019...

INFOS PRATIQUES

commentaires, photos et vidéos sur :
www.mareorthon.org

« Bonjour à tous,

Ce n'est pas vraiment dans mes habitudes que d'écrire après une rando, mais je me devais de vous transmettre ces quelques mots. En effet je faisais partie de ces vététistes qui se sont levés de bonne heure ce dimanche. Et, en tout cas, malgré la météo (promis, je n'en parle plus) je n'ai pas regretté mon « voyage » depuis Beauvoir (sud de Niort). Un balisage impeccable qui a dû prendre un temps de fou, des bénévoles partout, des ravitos complets sauf le 3e que j'ai grillé (trop peur de ne pas pouvoir repartir). Pour ma part j'avais 60 km au compteur pour 5h30 de vélo ; j'ai rarement fait une moyenne aussi faible !!! (licencié UFOLEP), sauf en montagne (à croire que la Vendée pourrait concurrencer les Pyrénées !!!)

Je me souviendrai de la Réorthe, et mes guibolles aussi, surtout cette semaine : quelques hématomes, beaucoup de chutes sans gravité, sauf une où je me suis fait repêcher, et oui ! par 2 vététistes, sur un dévers avec un cours d'eau en contrebas. Sacrée ribouldingue (le balisage signalait le danger), trempé jusqu'aux os. 2 compères inconnus m'ont donné un bon coup de main pour me sortir, moi et ma machine de cette fâcheuse situation. Ça fera partie des souvenirs !!!

En tout cas, ne vous posez pas trop de questions sur le manque d'engagés pour cette édition. Miss météo est la seule responsable.

Pour ma première participation, je vous félicite et vous encourage pour les futures éditions, vos parcours m'ont fait découvrir une superbe région, et je vous promets d'essayer de rameuter un max de collègues pour l'année prochaine.

Vous avez un terrain de jeu formidable et une équipe qui tient la route (même par mauvais temps !).

Encore un grand MERCI à tous, et transmettez mes salutations à tous les bénévoles.

Bien sportivement. »



CONTACT

Michel GODREAU
02 51 27 86 25

NOTRE AGENDA 2018

Repas annuel

Dimanche 3 MARS
à la Salle Clemenceau
Moment convivial ouvert à tous !

Concours de pêche à la truite
Samedi 25 MAI à l'étang de Bataillé,
commune de ST JUIRE

Un pique-nique
début septembre

SOCIÉTÉ DE CHASSE

NOTRE ACTIVITÉ

- ↳ La Société communale des chasseurs et agriculteurs de la Réorthe, présidée par Stéphane MOREAU, compte 30 adhérents, dont beaucoup de jeunes chasseurs et une chasserresse.
- ↳ En été, les chasseurs participent au repeuplement du petit gibier (perdrix et faisans). Les battues de sangliers, chevreuils, renards sont des moments importants pour la régulation de ces espèces.



ALER Association de Loisirs Equestres Réorthais



Monsieur Bernard PELLETIER, Président de l'association Loisirs équestres réortais (ALER), son bureau et ses membres ont fait leur assemblée générale qui s'est déroulée à la salle de la mairie de la Réorthe le samedi 24 novembre 2018.

PLANNING 2019 :

- ◆ Le 19 Janvier à 18h30 : vœux 2019 et galette des Rois ouvert à tous.
- ◆ Le 21 avril : Journée d'attelage qui comprendra promenade calèches et buvette.
- ◆ Mars : une sortie calèche est prévue à Saint Pierre-du-Chemin suivie d'un repas au restaurant afin de remercier nos bénévoles actifs.
- ◆ Mai : un voyage surprise est prévu pour les adhérents et non adhérents.
- ◆ Dimanche 1^{er} Septembre : le traditionnel RALLYE se déroulera avec un parcours d'une vingtaine de kilomètres à travers les bois. Il sera suivi du traditionnel repas apéritif-entrée / couscous royal / fromage et désert / vins compris, OUVERT À TOUS. Une buvette sera sur place.
- ◆ Octobre : un voyage au Lion d'Angers sera organisé pour admirer les cavaliers internationaux qui participent au concours complet d'équitation.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à nos diverses manifestations avec beaucoup de convivialité...

CONTACT

Président : Bernard PELLETIER
06 15 89 90 45 - 06 19 53 25 37
ou par mail : asso.aler@orange.fr

ÉVÈNEMENT 2019

Rallye + repas
dimanche 1^{er} Septembre
Salle Clémenceau



LES ASSOCIATIONS



CLUB « ENTRE NOUS »

NOTRE ACTIVITÉ

- ↳ Les membres du Club ont le plaisir de se retrouver **tous les 15 jours, le jeudi**, pour passer un agréable après-midi.
- ↳ Nous serions très heureux d'accueillir de **nouveaux adhérents**. Retraités ! Si vous voulez nous accompagner, faites-le savoir auprès de Robert DUBOIS.
- ↳ N'oubliez pas notre **concours de belote annuel** qui se déroulera le samedi 2 Mars à 13h30 à la Salle Clemenceau.
- ↳ En attendant de vous compter parmi nous, le Club vous souhaite à tous une bonne année 2019.

CONTACT

CLUB "ENTRE NOUS"

Le trésorier, Robert DUBOIS : 02 51 27 80 67

NOTRE AGENDA 2018

Concours de belote
samedi 2 MARS à 13h30
à la Salle Clemenceau



CONTACTS

Président : BELAUD Claude
Trésorier : FOURNIER Georges

ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC

NOTRE ACTIVITÉ

- ↳ L'association comprend 18 adhérents (CATM, Veuves, Sympathisants)
- ↳ Tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.
- ↳ Cette année, l'attribution de la carte du combattant est étendue aux personnes ayant effectué des services en Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964.
- ↳ Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Les CATM et Sympathisants vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. Nous espérons aussi que cette année nous apporte tolérance et surtout la paix !



CRÉER UNE HAIE avec les conseils du CAUE

INGRÉDIENTS

* OUTILS

- 1 - arrosoir
- 2 - gants
- 3 - sécateur
- 4 - transplantoir
- 5 - croc
- 6 - bêche
- 7 - fourche bêche
- 8 - grelinette
- 9 - serfouette
- 10 - brouette



* MATÉRIAU

• carton (non traité)

• botte de paille



> **déchets verts** (recyclage des déchets de la maison et du jardin) :

• déchets de cuisine

• résidus de tonte



> **déchets secs** riches en fibres (recyclage des déchets du jardin ou provenance locale) :

• broyats de branches

• copeaux de bois



• paille

• feuilles mortes



* PLANTS

1 - Les plants en racines nues (novembre à mars) : Cultivés en pleine terre, ils sont recommandés, car moins chers et plus vigoureux. La pépinière doit être prévue préalablement et la transplantation doit se faire rapidement pour éviter le dessèchement des racines.

2 - Les plants en conteneur : La plantation peut se faire toute l'année.

3 - Manchon de protection contre le gibier indispensable à proximité des bois et des champs.



CONSEILS PRATIQUES

* DÉSHERBER SANS SE FATIGUER

en empêchant les rayons du soleil d'atteindre la végétation en place, vous bloquez la photosynthèse nécessaire à sa croissance et accélérerez sa décomposition



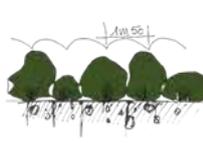
* TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES

en alternant, à même le sol, des couches de déchets secs et de déchets verts de cuisine et du jardin, vous réalisez un compost horizontal à l'endroit de votre future plantation



* ESPACER SUFFISAMMENT LES VÉGÉTAUX

en tenant compte de la croissance des végétaux, pour les placer, vous limitez les tailles d'entretien. En moyenne, espacez les arbustes d'1 m 50 et éloignez-les au minimum d'1 m de la limite de propriété



(distances réglementaires : minimum 50 cm de la limite de propriété pour un arbuste inférieur à 2 m de hauteur et 2 m pour une plante dépassant à terme les 2 m)

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VENDÉE
45, boulevard des États-Unis CS 40 685 85017 La Roche-sur-Yon cedex
tel 02 51 37 44 95 - www.caue85.com

Un document conçu et réalisé par le CAUE de la Vendée.
Photos - CAUE de la Vendée, tous droits réservés.
Imprimé par l'imprimerie LUÇON IMPRIM' OFFSET - 1^{ère} édition - décembre 2018
Conception graphique - Daniel Berthomé
Illustrations - Mauriel Courrial



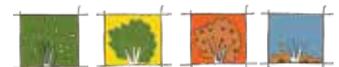
85 Vendée
caue

ADOPTER LA BONNE POSTURE

Une fois les objectifs de la plantation définis et les essences choisies (cf. nos publications « Planter dans... »), voici quelques gestes simples pour planter sa haie en protégeant sa santé et l'environnement.

* FAIRE AU RYTHME DE LA NATURE

Prenez votre temps, pour faire avec la saison, dans les meilleures conditions de météo et de sol, recyclez vos ressources naturelles (eau de pluie, taille, tonte), prenez soin de votre terre et préservez la biodiversité de votre jardin.



* AMÉLIORER LE SOL POUR NOURRIR LES PLANTES

Profitez du travail bénéfique des bactéries, des champignons et des micro-organismes du sol qui améliorent naturellement sa structure et rendent assimilables ses éléments nutritifs, pour les racines.



* PLANTER « LOCAL » ET SAIN

Choisissez des essences locales adaptées à votre terrain et au climat pour assurer la reprise de vos végétaux. Privilégiez la végétation spontanée et quand vous devez acheter, optez plutôt pour les filières courtes, les entreprises locales et les labels de qualité (Plante Bleue, Végétal Local).



LA HAIE DE VOTRE JARDIN LA PLANTATION

architecture urbanisme environnement

1 DÉSHERBER & ENRICHIR

2 DÉCOMPACTER & PAILLER

3 DISPOSER & PLANTER

4 ARROSER & PROTÉGER

* DÈS LE PRINTEMPS



POUR DÉSHERBER SANS ME FATIGUER JE DISPOSE DES CARTONS SUR LE SOL

* EN QUELQUES MOIS TOUT EST DÉCOMPOSÉ...



J'AMÉLIE LA TERRE SANS LA RETOURNER POUR FAVORISER LE TRAVAIL BÉNÉFIQUE DES MICRO-ORGANISMES DU SOL

JE RECOUVRE TOUJOURS LA TERRE POUR PARFAIRE SON AMÉLIE

J'ÉTALE DES FEUILLES MORTES, DE LA PAILLE OU DES BROYATS VÉGÉTAUX, SUR 15 CM D'ÉPAISSEUR

EN ALTERNANT LES COUCHES DE DÉCHETS VERTS ET DE DÉCHETS RICHES EN FIBRES, JE RÉALISE UN COMPOST HORIZONTAL

* SOUS LE PAILLIS ÇA SENT L'HUMUS ...



JE PLACE LES ARBUSTES À PLUS DE 0 M 50 DE MA LIMITE, EN LES ESPACANT D'AU MOINS 1 M 50, POUR LES LAISSER SE DÉVELOPPER NATURELLEMENT

J'ÉCARTE LE PAILLIS POUR CREUSER UN TROU ADAPTÉ AU VOLUME DES RACINES DE CHAQUE PLANT

J'OBSERVE DES VERS ROUGES, DES INSECTES ET DES CHAMPIGNONS

JE PRENDS SOIN DES RACINES, JE COUPE UNIQUEMENT CELLES QUI SONT ABIMÉES

JE FAIS ATTENTION À NE PAS ENTERRER LE COLLET

JE RÉALISE UNE CUVETTE POUR RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

1 M RECOMMANDÉ POUR TOUT ARBUSTE NE PAS ENTERRER PAS 2 M À TERRE

* LA REPRISE EST FAVORISÉE PENDANT LE REPOS DE LA VÉGÉTATION



J'ARROSE TOUJOURS APRÈS LA PLANTATION

JE REPLACE LE PAILLIS AU PIED DES PLANTS

JE POSE UN MANCHON DE PROTECTION CONTRE LE GIBIER

1 M 50 À 2 M SELON LES ESPÈCES

PLAN ECOPHYTO = ZÉRO PESTICIDE CHIMIQUE !

LE PLAN ECOPHYTO, lancé en 2008 par les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, vise à **proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires** (pesticides). La réduction de l'utilisation des pesticides est une **nécessité** au regard de leurs effets sur la santé, l'environnement, l'eau et la biodiversité.

OÙ EN EST-ON DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS NOS COLLECTIVITÉS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage de certains produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, lieux de promenade, forêts et voiries.

Seuls des produits de bio contrôle (par mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique sont autorisés.

→ ATTENTION ! Désormais LES PESTICIDES DANS LES JARDINS PRIVÉS SONT INTERDITS !

La vente en libre-service aux particuliers des produits les plus dangereux n'est déjà plus possible depuis 2017. **Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent ni acheter, ni détenir, ni utiliser de pesticides chimiques de jardin !** C'est le moment d'adopter des solutions de jardinage au naturel !

COMMENT DÉSHERBER AUTREMENT ?

Malgré une réglementation de plus en plus contraignante, la commune de La Réorthe a réussi, sans difficultés majeures, à franchir l'étape réglementaire du 1^{er} janvier 2017. En effet, les multiples actions conduites au cours des dernières années dans le cadre du programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin versant du barrage de l'Angle Guignard ont largement contribué à anticiper cette échéance.

NOUS AVONS BESOIN DU CONCOURS DE TOUS pour obtenir un résultat satisfaisant !

L'entretien des trottoirs par les riverains est essentiel, les limites du budget communal ne permettent pas d'augmenter le temps de travail des employés municipaux consécutif à cette évolution.

DIVERSES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT !

↳ **LE FLEURISSEMENT DES RUES** limite le désherbage et embellit le cadre de vie... Certaines catégories de plantes vivaces (l'érigéron, la valériane rouge, le physalis, le souci...) semées au bas des murs en hiver, empêchent la poussée de l'herbe et permettent un meilleur échange de l'écosystème faune-flore.

↳ Pensez à **PAILLER** vos massifs et vos haies (avec les tontes de pelouses, copeaux, sciure, broyage, lin...) !

↳ **LES PLANTES COUVRE-SOL** croissent en s'étalant, de manière à former un tapis végétal dense à moins de 60 cm du sol, faisant barrage à la prolifération des mauvaises herbes.

↳ Quelques **RECETTES DE GRAND-MÈRE** toujours valables : jeter de l'eau bouillante ou de la cendre... et bien sûr : arrachez manuellement les herbes indésirables !





Le Conseil Départemental de la Vendée intègre les missions d'accompagnement des personnes âgées auparavant suivies par les CLIC



Pour toute nouvelle demande concernant l'accompagnement individuel, merci de vous adresser à la :

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

- 1 quai Est du Port - 85400 LUÇON
02 51 97 69 69
- 22 route de Nantes - 85210 SAINTE-HERMINE
02 51 97 69 30

► Le Service d'Accompagnement Médico-Social A Domicile (SAMSAD) est un service du Conseil Départemental de la Vendée destiné à aider les personnes âgées et leur famille dans les différentes démarches de soutien à domicile. Le SAMSAD est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels médicaux, paramédicaux, de travailleurs sociaux et de secrétaires médico-sociales. Cette équipe apporte un service gratuit

► Pour les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et de leurs familles : accueil, informations, orientation et coordination

► PMI (Protection Maternelle et Infantile) : accueil, informations, accompagnement de l'enfant et de la famille



DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

L'association **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES SUD VENDÉE**

LITTORAL propose un moyen de mobilité aux habitants du territoire Sud Vendée Littoral qui en sont dépourvus. Taxis, famille, voisins peuvent être des réponses aux besoins de déplacements, mais pour certains habitants, ces solutions ne sont pas envisageables.

- Dans chaque commune, la mairie et un référent vous apporteront les informations nécessaires afin d'accéder à ces déplacements solidaires. **Le référent met en relation le bénévole qui accepte de transporter et le bénéficiaire qui souhaite être conduit.**
- **Un engagement de respect mutuel** est convenu entre les membres de l'association afin de ne pas altérer l'éthique de l'association.
- L'association lance un **appel aux personnes** qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures de leur temps disponible dans la semaine.
- Cotisation : **4 €/an** pour devenir membre de l'association.

CONTACTS

- La Mairie 02 51 27 81 52
- Bernard CHARRIER 06 20 56 36 29
bernardcharrier85@orange.fr



ADMR DE SAINTE HERMINE
43 route de Nantes

Les services ADMR offrent aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. A chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

L'AIDE A DOMICILE: Aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas) dans certains actes essentiels de la vie (lever, coucher, hygiène corporelle), elle assure la garde d'enfant à domicile, la garde de jour et / ou de nuit ...

LE PORTAGE DE REPAS: Livre à domicile des repas équilibrés et adaptés aux régimes.

L'AIDE SOIGNANTE: Assure aux personnes des soins d'hygiène, de confort et de prévention, une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie et un soutien moral.

L'ERGOTHERAPEUTE: Evalue les besoins, à domicile, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, établit un Projet Individualisé de Soins d'Accompagnement et de Réhabilitation (PISAR) et met en place un accompagnement adapté pour la personne et ses aidants par des aides-soignantes formées.

COORDONNEES: 02 51 28 84 11
paysdesaintehermine@admr85.org

PERMANENCES:
du lundi au vendredi de 9h à 12h30

PERMANENCES TELEPHONIQUES:
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

EN DEHORS DE CES HORAIRES CONTACTER LE:
02 51 44 11 55

LES BENEVOLES CONTINUENT DE VOUS RECEVOIR AU LOCAL DE L'ASSOCIATION SUR RENDEZ-VOUS.

SUR VOTRE COMMUNE VOTRE REFERENT EST:
Mme Madeleine AUGUIN.... 02 51 27 62 52
Mr François CHEPY..... 02 51 27 64 03



ANTENNE DE LUÇON

14 pl. du Général Leclerc
85400 LUÇON

ACCUEIL

Du Lundi au Jeudi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h30
Vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30

**ACCUEILLE, INFORME, ACCOMPAGNE
LES JEUNES de 16 à 25 ANS**
sortis du système scolaire en recherche d'un
soutien vers l'autonomie et l'emploi.
Un lieu d'information sur les droits, les
démarches de la vie quotidienne
Une équipe dédiée à l'accompagnement des
jeunes pour :

- RECHERCHE D'EMPLOI
- SUIVI PERSONNALISÉ
- AIDE À L'ORIENTATION
- FORMATION
- LOGEMENT & MOBILITÉ
- SANTÉ, LOISIRS, CITOYENNETÉ

mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

www.missionlocalesudvendee.com



16 > 25 ANS

CONSTRUISONS

ENSEMBLE...

- PROJET & ORIENTATION
- EMPLOI & FORMATION
- LOGEMENT & TRANSPORT
- SANTÉ & LOISIRS...



- MULTI'service
- LOC'service
- INTERIM'service
- HABITAT'service

**30 ANS
D'EXPÉRIENCE**

**50%
SERVICES à
LA PERSONNE**

**LOUEZ AUSSI
NOTRE MATÉRIEL
GRÂCE À**

LOC'service

*Et tout devient
plus simple !*



*Pour un quotidien plus serein...
entre vie de famille et vie professionnelle !*

**Pro ou perso, LE GROUPE MSSV
est la réponse
à vos besoins de personnel**

**Vous êtes en recherche
d'activité professionnelle ?
LE GROUPE MSSV VOUS PROPOSE
DES OFFRES D'EMPLOI SUR MESURE !**



10 bis rue de l'Ancien Hôpital
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39
www.mssv.fr
mssvdefii@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

RELAIS PAROISSIAL DE SAINTE-MARIE-EN-HERMINOIS

Notre paroisse comprend les communes du canton de STE HERMINE, soit 13 relais paroissiaux. **L'Abbé Patrice BOURSIER est le curé de notre paroisse STE MARIE EN HERMINOIS depuis septembre 2017.**

Il est aidé dans son ministère par **l'Abbé Charles AUGEREAU**, prêtre auxiliaire, et **Marc LUCAS**, Diacre.

CONVIVIALITÉ

Chaque année, un repas convivial est organisé par les relais de St Juire et La Réorthe, début octobre.

Toute la population est vivement invitée à ce repas le 6 octobre 2019.

CELEBRATIONS

Depuis septembre 2016, un nouveau programme a été aménagé

concernant les messes de 11h célébrées un mois par relais : Ste Hermine, Thiré, St Juire et La Réorthe.

Les messes de 9h30 vont par cycle dans les autres relais. Se référer au bulletin paroissial ou au tableau d'infos de chaque église.

Pour les baptêmes, mariages et sépultures, prendre contact avec le presbytère : PERMANENCE du mardi au samedi de 10h à 12h.

CATÉCHÈSE

Pour les enfants : dès le tout jeune âge, avec l'Éveil à la Foi (2-7 ans), ou, normalement, lorsque l'enfant est en CE1.

Les inscriptions sont prises en début d'année scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre un groupe en cours d'année.

Pour les adultes : formations pour les 24-45 ans, soirée biblique, etc.

Presbytère DE SAINTE HERMINE

Permanence

Mardi au samedi de 9h à 12h

4 rue Lafayette
85210 STE HERMINE

Prêtre : Patrice BOURSIER
Prêtre auxiliaire : Charles AUGEREAU
Diacre permanent : Marc LUCAS

02 51 27 34 59

Sainte-hermine@catho85.org

RESPONSABLE POUR LA RÉORTHE

Chantal AUVINET
26 rue Nationale - 85210 La Réorthe
02 51 46 81 59

LE BULLETIN PAROISSIAL

Il paraît chaque mois.

Il informe des horaires et intentions de messes, ainsi que de toute l'actualité de notre paroisse et du diocèse.

Abonnement : 19€/an

CUNS D'OEIL À 2019 !

LES VOEUX DU MAIRE

Samedi 19 janvier 2019

Le maire a accueilli une trentaine de nouveaux arrivants !

Les prix des maisons fleuries ont été remis à :

- ▶ Mme Valérie ALLAIZEAU pour le prix des MAISONS ANCIENNES
- ▶ M. et Mme Fabien MORISSET pour le prix des MAISONS CONTEMPORAINES





ENTRÉE GRATUITE

Programme bientôt disponible sur vendee-eau.fr

VENDÉE EAU : 02 51 24 82 00

▶ **MERVENT**
Ouverture du site du barrage

▶ **L'ORBRIE**
Visite de l'usine d'eau potable de La Balingue




MERVENT L'ORBRIE 10H-18H

La Journée de l'EAU 24 MARS 2019

PENSEZ À RÉSERVER VOTRE JOURNÉE

FÉVRIER

9 FCPRJ BUFFET CAMPAGNARD ST PHILBERT DU PT-C

MARS

2 CLUB ENTRE NOUS CONCOURS DE BELOTE SALLE CLEMENCEAU

3 CHASSEURS BUFFET CAMPAGNARD SALLE CLEMENCEAU

16 AFN REPAS SALLE CLEMENCEAU

22 CHANTS'SONS CHANT'APPART C36 Chez M.et Mme Michel REMPILLON
62 Rue des Brandes - LA LEUE

27 ECOLE JEANNE D'ARC PORTES OUVERTES ÉCOLE PRIVÉE

30 OGE C SOIRÉE JEUX VIDEO SALLE CLEMENCEAU

AVRIL

21 ALER JOURNÉE ATTELAGES STADE EQUESTRE

MAI

8 MAIRIE COMMÉMORATION VICTOIRE 1945

11 LA MARELLE CONCOURS DE PÊCHE ÉTANG de FÉOLE

25 STÉ DE CHASSE CONCOURS DE PÊCHE ÉTANG de BATAILLÉ - ST JUIRE

JUIN

15 ECOLE JEANNE D'ARC KERMESSE SALLE CLEMENCEAU

29 ECOLE DES DEUX LAYS FÊTE DES PRIX SAINT JUIRE Salle Polyvalente

JUILLET

14 MAIRIE FÊTE NATIONALE / FEU D'ARTIFICE STADE

14 FOYER DES JEUNES REPAS MOULES-FRITES STADE

AOÛT

18 FCPRJ FÊTE DU FOOT STADE DE ST PHILBERT DU PT-C

25 FOYER RURAL FÊTE DE L'ANGUILLE STADE

SEPTEMBRE

1^{er} ALER RALLYE ÉQUESTRE et REPAS COUSCOUS SALLE CLEMENCEAU

21 LA MARELLE MARCHE GOURMANDE

29 FOYER DE JEUNES CHAMPI'TRAIL DÉPART DU STADE

OCTOBRE

6 PAROISSE BUFFET CAMPAGNARD SALLE CLEMENCEAU

19 CCAS GOÛTER DES AÎNÉS SALLE CLEMENCEAU

NOVEMBRE

11 MAIRIE COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

11 ACL MARÉORTHON SALLE CLEMENCEAU

16 LA MARELLE REPAS D'AUTOMNE SALLE CLEMENCEAU

30 OGE C MARCHÉ DE NOEL ÉCOLE JEANNE D'ARC



MAIRIE DE LA RÉORTHE

Rue du Lay
85210 LA RÉORTHE

02 51 27 81 52

mairie.la.reorthes@wanadoo.fr

www.lareorthes.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 12h30

Jeudi 14h - 18h

Vendredi 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Samedi (*semaine paire*) 9h - 12h

